

## MAT-EO

# Mandat de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP)

---



Lausanne, 1<sup>er</sup> septembre 2025

# Table des matières

<b>1 EDITO</b>	<b>4</b>
<b>2 ÉLÉMENTS DE CADRAGE</b>	<b>5</b>
2.1 CONTEXTE FÉDÉRAL : ÉVOLUTION DE LA MATURITÉ GYMNASIALE	5
2.2 LA RÉFORME DE L'ÉCOLE DE MATURITÉ DANS LE CANTON DE VAUD	6
2.3 VISION, OBJECTIF GÉNÉRAL ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU DÉPARTEMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DEF)	7
2.3.1 Vision MAT-EO : construire son avenir	7
2.3.2 Objectif général et objectifs stratégiques du DEF pour MAT-EO	9
2.4 ORGANISATION DE MAT-EO AU DEF	10
2.5 MODÈLE 10/11+4	11
2.5.1 Pourquoi une Journée d'études sur le modèle 10/11+4 ?	11
2.5.2 Quels éléments principaux retenir ?	12
2.5.3 Quels enjeux et points de vigilance pour MAT-EO ?	15
<b>3 PRINCIPES DIRECTEURS ET OBJECTIFS MAT-EO DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE (DGEP)</b>	<b>17</b>
3.1 PRINCIPES DIRECTEURS	17
3.2 OBJECTIFS STRATÉGIQUES	17
3.3 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	18
<b>4 MISE EN ŒUVRE DE MAT-EO À LA DGEP</b>	<b>20</b>
4.1 ORGANISATION ET STRUCTURE	20
4.1.1 Gouvernance	20
4.1.2 Calendrier	22

<b>4.2 PHASES DE RÉALISATION</b>	<b>23</b>
4.2.1 Phase d'exploration et de conception (2024-2025)	23
4.2.1.1 Études MAT-EO	23
4.2.1.2 Études pour poursuivre le bilan de la LEO (axes 1 et 2)	24
4.2.1.3 Études pour faire le bilan de la maturité gymnasiale (axes 3 et 4)	25
4.2.1.4 Une analyse large du système de formation vaudois	26
4.2.1.5 Intercantonalité	26
4.2.1.6 Constitution des groupes de travail thématiques	27
4.2.2 Phase de travaux préparatoires (2025-2027)	28
4.2.3 Phase de consolidation (2027-2032)	29
4.2.4 Phase d'implémentation et de monitoring (2032-2036)	29
<b>4.3 GROUPES THÉMATIQUES (GTh)</b>	<b>30</b>
4.3.1 Pourquoi mobiliser des GTh ?	30
4.3.2 Identification des GTh	32
4.3.3 Constitution des GTh : appel à candidatures au sein des gymnases	36
4.3.4 Calendrier des GTh	37
4.3.5 Mandats des groupes thématiques	38
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>	<b>58</b>

# 1 Avant-propos

Mesdames et Messieurs,  
Chers lecteurs, lectrices, et partenaires du projet MAT-EO,

J'ai le plaisir de vous adresser ces quelques lignes en ouverture du mandat MAT-EO de la DGEP, que nous publions afin de présenter avec transparence les principes, les objectifs et la gouvernance participative de ce projet de longue haleine pour l'avenir de la maturité gymnasiale vaudoise.

Dans une actualité scolaire, sociale et technologique chahutée, cette exigence de réforme – imposée par la révision de *l'Ordonnance fédérale sur la reconnaissance des certificats de maturité (ORM)* – pourrait être synonyme de pure contrainte. Les équipes du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, de la DGEO et de la DGEP ont pourtant investi cette obligation avec enthousiasme, en y voyant une réelle opportunité d'innover ainsi qu'une chance inédite de renforcer et de mieux profiler notre système cantonal de formation. L'ambition de la DGEP est dès lors de poser, avec les actrices et acteurs des établissements scolaires ainsi que nos autres partenaires, les bases d'une maturité gymnasiale à même d'équiper au mieux les nouvelles générations, et de leur permettre ainsi de relever avec brio les défis de leur construction intellectuelle, académique et citoyenne future.

Gageons que cette réforme serait pour nous toutes et tous un rendez-vous manqué si nous tentions d'y « faire du neuf avec du vieux », en nous contentant de surcharger la future grille horaire de disciplines déjà maintes fois défrichées. A la recherche du juste équilibre entre innovation pédagogique et préservation des fondamentaux qui font la force de notre système, ces nouvelles orientations ne dénoncent en rien les compétences et l'engagement quotidien des enseignantes et enseignants vaudois. Bien au contraire : le mandat MAT-EO nous permettra de consolider ces précieux acquis tout en y intégrant les accents nouveaux du Plan d'études fédéral, tels que l'interdisciplinarité, les compétences transversales ou encore la notion de « propédeutique scientifique ». Autant de savoirs et de savoir-faire méthodologiques qui sont d'ores et déjà indispensables aux parcours de formation tertiaire.

Le mandat que vous avez entre les mains nous offre avant tout un azimut collectif pour commencer à construire cette ambitieuse réforme, et travailler de concert jusqu'en 2032. Il est à lire comme une boussole ouverte et discursive, qui nous permettra d'avancer, en dialogue régulier, et en nous appuyant de part et d'autre sur des échéances clairement balisées et des compétences bien délimitées.

Je vous invite à l'investir dès à présent en participant activement à ce riche travail collectif – avec curiosité, et sans tabou – sur la matière et les fondements mêmes de cette maturité renouvelée.

En vous souhaitant une bonne lecture et de fructueux travaux.

Lionel Eperon  
Directeur général de l'enseignement postobligatoire

## 2 Éléments de cadrage

### 2.1 Contexte fédéral : évolution de la maturité gymnasiale<sup>1</sup>

En septembre 2018<sup>2</sup>, la CDIP et le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) ont chargé un groupe de pilotage d'établir un état des lieux sur la maturité gymnasiale et d'analyser la pertinence d'une actualisation du Plan d'études cadre pour les écoles de maturité de 1994, ainsi que du RRM et de l'ORM équivalente de 1995. Le groupe de pilotage était dirigé par le Secrétariat général de la CDIP et le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

L'Assemblée plénière de la CDIP a pris connaissance du rapport du groupe de pilotage le 24 octobre 2019 et décidé de poursuivre les travaux. Le projet reposait sur le mandat relatif à la phase II du projet d'évolution de la maturité gymnasiale, approuvé en janvier 2020. Le DEFR était partenaire du projet. Le SEFRI faisait partie de l'instance de pilotage.

Les principaux acteurs (CESFG, CDGS, SSPES, CSM et swissuniversities) se sont coordonnés étroitement pour mettre au point un projet de révision des bases légales en matière de reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale. Les projets de RRM et d'ORM, ainsi que la convention administrative entre la Confédération et les cantons, ont été soumis à une consultation publique du 18 mai au 30 septembre 2022. Une fois les réponses dépouillées et prises en compte, le Conseil fédéral et la CDIP ont adopté en juin 2023 les bases légales ainsi révisées.

En parallèle, la CDIP a procédé à l'actualisation du Plan d'études cadre et a soumis un projet à une procédure d'audition qui a duré du 12 septembre au 15 décembre 2023. Après avoir procédé aux adaptations nécessaires à l'issue de cette procédure d'audition, l'Assemblée plénière de la CDIP a adopté en juin 2024 la nouvelle version du Plan d'études cadre pour les écoles de maturité gymnasiale (PEC Écoles de maturité).

Les textes révisés, à savoir l'ordonnance et le règlement, la convention administrative et le Plan d'études cadre, sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2024. Ce nouveau standard (art.7, al.1, RRM/ORM 2024) doit contribuer à améliorer la formation et l'aptitude aux études, et renforcer la comparabilité des certificats de maturité décernés en Suisse.

<sup>1</sup> Les informations du 2.1 sont tirées intégralement du site internet de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) : [https://www.edk.ch/fr/themes/maturite-gymnasiale?set\\_language=fr](https://www.edk.ch/fr/themes/maturite-gymnasiale?set_language=fr)

<sup>2</sup> Source : <https://www.sbf.admin.ch/dam/sbf/fr/dokumente/2019/01/entwicklung-gymmatatur.pdf.download.pdf>

Les principaux objectifs de cette révision sont les suivants<sup>3</sup> :

- Harmonisation de la durée du cursus de maturité à 4 ans au minimum dans l'ensemble de la Suisse ;
- Actualisation du format du Plan d'études et de ses contenus partant de l'actuel RRM/ORM et prenant en compte les révisions menées ces dernières années au niveau des plans d'études cantonaux ;
- Définition dans les disciplines d'exigences comparables ;
- Cohérence et continuité avec les plans d'études de la scolarité obligatoire des différentes régions linguistiques ;
- Formulation de principes sur la manière de relever certains défis de société ;
- Formulation de principes pour le développement des compétences transversales, de l'apprentissage interdisciplinaire comme pour la propédeutique scientifique et la propédeutique du savoir.

Le développement des compétences transversales, pour la première fois définies avec précision, caractérise la nouvelle maturité suisse. Il s'agit de mieux préparer les futures étudiantes et étudiants en réponse aux exigences accrues des hautes écoles. Autonomie dans le travail intellectuel, esprit critique développé, bases de la démarche scientifique acquises, aisance rédactionnelle et aptitudes à l'interdisciplinarité constituent le noyau dur des compétences transversales désormais prescrites aux futurs bacheliers et bacheliers pour qu'ils soient mieux préparés aux études académiques. Simultanément, les savoirs disciplinaires sont consolidés. On peut aussi relever le renforcement de l'éducation numérique, de l'éducation à la citoyenneté ainsi que de l'éducation à la durabilité.

## 2.2 La réforme de l'école de maturité dans le Canton de Vaud

En ce qui concerne le Canton de Vaud, la réforme de l'École de maturité décidée par l'ensemble des cantons et le Conseil fédéral a pour conséquence qu'après juillet 2038, les maturités obtenues en trois ans ne seront plus reconnues en Suisse. Le passage à la maturité en quatre ans est donc une condition pour accéder à toutes les universités du pays sans examen préalable.

Le Canton de Vaud a choisi de saisir cette opportunité pour revoir plus largement la fin de la scolarité obligatoire et les transitions vers les formations postobligatoires en adoptant une organisation scolaire selon le modèle mixte 10/11+4. Ce modèle conserve la possibilité de commencer l'école de maturité après la 11<sup>e</sup> année et crée la possibilité d'y accéder à la fin de la 10<sup>e</sup> pour les élèves dont les résultats le permettent. Il est pratiqué dans de nombreux cantons suisses et le Canton de Vaud s'inspire de leurs

<sup>3</sup> Informations tirées du Plan d'études cadre écoles de maturité : Rapport explicatif en vue de la procédure d'audition, CDIP, août 2023.

expériences pour l'adapter selon son contexte spécifique. A cet effet, il a organisé une journée d'études dédiée aux enjeux à la charnière entre l'école obligatoire et la formation gymnasiale et y a invité quatre cantons à partager leurs expériences du modèle 10/11+4 (Zurich, Berne, Thurgovie et le Valais)<sup>4</sup>.

L'objectif global est de fluidifier les parcours vers les universités, les hautes écoles, mais aussi vers les formations professionnelles. L'idée est que chaque parcours soit cohérent avec ses débouchés tout en répondant aux exigences des hautes écoles. Selon les objectifs définis en 2024 et sous-réserve de la modification du calendrier en fonction de l'avancée du projet, la première volée d'élèves à faire une maturité en quatre ans commencera à la rentrée 2032-2033.

## 2.3 Vision, objectif général et objectifs stratégiques du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF)

Au vu de l'importance et de l'ampleur de MAT-EO et afin d'assurer la cohérence, la pertinence et la réussite du projet, le DEF a élaboré une vision, un objectif général et des objectifs stratégiques :

- La vision définit une image de ce que le projet MAT-EO cherche à accomplir. Elle sert de boussole pour toutes les parties prenantes et permet de maintenir le cap à court et long terme. Elle vise à inspirer et fédérer autour d'un but commun, ce qui est crucial pour la motivation et la coopération.
- L'objectif général et les objectifs stratégiques traduisent la vision en intentions concrètes, mesurables et atteignables. Ils permettent de clarifier ce qui est important, de guider les décisions et d'aligner les efforts de toutes les actrices et de tous les acteurs.

### 2.3.1 Vision MAT-EO : construire son avenir

Le système de formation vaudois prépare chaque élève à construire son avenir en lui offrant un contexte scolaire et des enseignements de qualité. L'objectif est de permettre à chaque élève de réussir son parcours et de s'insérer dans la société.

---

<sup>4</sup> Pour consulter les actes de cette journée et le rapport complet, consulter : <https://mat-eo.ch/>

## Élèves

- Élèves, apprenties et apprentis, gymnasiennes et gymnasiens : toutes et tous ont la possibilité d'acquérir des connaissances et des compétences solides en développant leur curiosité, leur autonomie et leur goût d'apprendre.
- Toutes et tous bénéficient d'un encadrement et d'un accompagnement motivant qui leur permet de réaliser pleinement leur potentiel et de suivre une trajectoire de réussite.
- Toutes et tous évoluent dans un climat de travail serein, favorisant l'estime de soi et l'épanouissement.

## Institution

- Les écoles et lieux de formation garantissent aux élèves des conditions stimulantes et bienveillantes pour apprendre et progresser, dans le respect des différents rythmes d'apprentissage. L'exigence et l'excellence sont placées au cœur de tous les parcours de formation.
- L'enseignement et les formations sont dispensés par un corps professionnel qualifié qui développe des pratiques pédagogiques efficaces. La culture de travail est tournée vers la qualité, l'innovation, la responsabilisation et la coopération, afin de relever les défis actuels de la société.
- Les autorités responsables de l'instruction publique instaurent une gouvernance qui vise l'efficacité et la cohérence. Elles promeuvent la collaboration entre tous les corps professionnels de la formation, ainsi que l'autonomie et la responsabilité.

## Société

- L'insertion de chaque jeune dans la société est promue par un accompagnement à l'orientation qui valorise toutes les voies de formation et permet un choix éclairé et réfléchi.
- La transition école-société est favorisée par l'intégration d'expériences concrètes dans les parcours (stages, projets, rencontres) et la consolidation de compétences transversales, en partenariat avec les milieux professionnels, économiques, associatifs et institutionnels.
- Les membres des corps professionnels du système de formation collaborent avec les parents pour favoriser l'épanouissement de l'enfant à l'école, l'accompagner dans les phases de transition et poser des bases solides pour sa réussite future.
- Les jeunes comprennent leurs droits et devoirs, participent à la vie de leur lieu de formation et se préparent à une insertion active dans une société démocratique, inclusive et durable.

### 2.3.2 Objectif général et objectifs stratégiques du DEF pour MAT-EO

Améliorer pour l'ensemble des jeunes Vaudoises et Vaudois le cursus de la fin de la scolarité obligatoire et la transition avec la suite de leur formation, en apprentissage, en école des métiers ou au gymnase. Conformément à l'objectif adopté conjointement par la Confédération, les cantons et les partenaires sociaux, 95% des jeunes âgés de 25 ans doivent posséder un diplôme de formation postobligatoire : le CFC ou l'AFP pour la formation professionnelle initiale ; le certificat de maturité gymnasiale ou le certificat de culture générale pour les formations dispensées au gymnase.

Cet objectif général se décline selon 3 objectifs stratégiques :

1. Anticiper et renforcer l'orientation scolaire avant les phases de transition (T1 et T2) afin de favoriser des trajectoires de réussite. Chaque élève peut ainsi trouver son projet de formation, en lien avec ses aptitudes, sa motivation et les besoins des métiers en constante évolution. Dans ce contexte il s'agit à la fois de :
  - Organiser le cursus de la 9<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année pour favoriser la réflexion de l'élève quant à son avenir et préparer un projet pour sa formation postobligatoire.
  - Profiler et valoriser la formation professionnelle en vue d'augmenter la part d'élèves qui l'adoptent comme premier choix à la fin de l'école obligatoire.
  - Rendre possible l'entrée en école de maturité à la fin de la 10<sup>e</sup> et de la 11<sup>e</sup> année en tant que modèle permettant de mieux respecter les rythmes différents des élèves.
2. Assurer le passage à la maturité gymnasiale en 4 ans et apporter les améliorations nécessaires, tant au niveau du contenu que du cursus. L'objectif est de garantir une formation cohérente, exigeante et équilibrée qui confère à chaque élève la maturité personnelle requise pour entreprendre des études supérieures et préparer chacune et chacun à assumer des responsabilités au sein de la société.
3. Augmenter le pourcentage de jeunes obtenant une maturité, que celle-ci soit gymnasiale, professionnelle ou spécialisée. Et en particulier augmenter la part des maturités professionnelles dans le taux global de maturités atteint par les Vaudoises et Vaudois à 25 ans.

## 2.4 Organisation de MAT-EO au DEF

Afin de conduire le travail qui permettra d'atteindre la vision, l'objectif général et les objectifs stratégiques fixés par le DEF, un soin particulier a tout d'abord été porté à sa bonne gouvernance et des ressources importantes ont été engagées dans ce sens :

- **Comité de pilotage (COFIL)** : décisions stratégiques (4-5 rencontres par année).
- **Comité de projet (COPRO)** : conduite opérationnelle, réunit notamment un représentant du DEF, de la DGEO et de la DGEP (rencontres hebdomadaires). Le COPRO se réunit environ une fois par mois dans une composition élargie avec un délégué représentant les directions des établissements scolaires de la DGEO, un délégué de la Conférence des Directrices et Directeurs des Gymnases vaudois (CDGV), un délégué de la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES) et le responsable de la communication du DEF.
- **Plateforme partenaires** : permet plusieurs fois par année de faire un état des lieux du projet et d'échanger sur MAT-EO avec l'ensemble des partenaires. Cette plateforme est déclinée en délégations<sup>5</sup> qui travaillent en collaboration avec la DGEO et la DGEP sur des thématiques spécifiques et concrètes.
- **Conseil d'État et Grand Conseil** : le COFIL rend compte régulièrement de l'avancée de MAT-EO auprès du Conseil d'État et auprès du Grand Conseil au travers de la Commission thématique de la formation (COFOR).

Par ailleurs, la gouvernance est déclinée au sein de la DGEO et de la DGEP de manière à coordonner MAT-EO (l'organisation du travail au niveau de la DGEP est présentée en détail au chapitre 4).

---

<sup>5</sup> Les deux délégations sont la Délégation scolaire obligatoire (DSO) et la Délégation postobligatoire (DPO) et sont composées de représentant·e·s de la Plateforme en fonction des thématiques qui sont abordées.

## 2.5 Modèle 10/11+4<sup>6</sup>

### 2.5.1 Pourquoi une Journée d'études sur le modèle 10/11+4 ?

Comme mentionné plus haut, le Canton de Vaud veut offrir la possibilité nouvelle d'entrer en Ecole de maturité à la fin de la 10<sup>e</sup> année, tout en maintenant l'entrée dans le cursus à la fin de la 11<sup>e</sup>. Ce modèle mixte permet de prendre en compte les différents rythmes des élèves. Il a aussi l'avantage de ne pas imposer une année supplémentaire de formation à toutes celles et tous ceux qui visent la maturité gymnasiale pour entrer ensuite à l'université.

Alors que tout est à construire, le Département vaudois de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) a souhaité apprendre de l'expérience des cantons déployant déjà ce modèle mixte. Il a donc dédié une Journée d'étude aux enjeux de la charnière entre l'école obligatoire et la formation gymnasiale. Organisé dans le cadre de MAT-EO qui prépare le terrain pour la nouvelle maturité vaudoise en quatre ans, ce colloque s'est tenu le 3 avril 2025 à la HEP de Lausanne. Une centaine d'invités (administration, directions d'établissements obligatoires et postobligatoires, partenaires du DEF) y ont participé. Quatre cantons ont accepté d'y partager leurs expériences : Zurich, Berne, Thurgovie et le Valais. Ce fut aussi l'occasion de synthétiser quelques résultats d'une enquête menée par le DEF, en collaboration avec l'agence ZEM-CES, auprès de neuf cantons pratiquant le modèle mixte 10/11+4.

Consultant dans le domaine de la formation et de l'organisation institutionnelle, et fin connaisseur des systèmes scolaires cantonaux, Olivier Maradan a animé trois tables rondes autour des pratiques et enjeux du modèle mixte tel que déployé dans les cantons témoins. En introduction, il a présenté un portrait national contrasté de la transition de la scolarité obligatoire vers les formations certifiantes du Secondaire II. Pour les cantons concernés, tous romands, l'harmonisation nationale de la durée du gymnase à « quatre ans au moins » est la disposition la plus impactante de la révision de la maturité gymnasiale, tant pour les élèves que pour le corps enseignant et l'État. Cette mesure centralisatrice a toutefois une contrepartie : la latitude laissée aux cantons pour organiser la fin de la scolarité obligatoire et réguler l'accès aux formations gymnasiales.

La variété des modèles scolaires en amont du gymnase atteste que la souveraineté des cantons est bien vivante à l'intérieur des dispositions du Concordat HarmoS. Le degré Secondaire I, soit les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire, est le terrain où s'exprime leur plus grande marge de manœuvre. Trois principaux enjeux sont identifiés : l'existence ou non de filières regroupant les élèves pour des enseignements à exigences

---

<sup>6</sup> Ce sous-chapitre est tiré intégralement des *Actes de la Journée d'études sur le modèle 10/11+4* rédigé par le COPRO MAT-EO et publié sur [www.mat-eo.ch](http://www.mat-eo.ch).

étendues ou de base ; l'âge de l'orientation vers ces filières ; les modalités et les critères de la sélection à l'entrée du gymnase. L'Ecole de maturité dure en général quatre ans, mais cinq en Valais et même six dans quelques cantons alémaniques qui conservent leur traditionnel « gymnase long » (Langzeitgymnasium) débutant immédiatement à la fin du degré primaire, après la 8<sup>e</sup>. La combinaison des stratégies cantonales et des choix individuels, sinon parentaux, débouche sur des écarts importants entre les taux cantonaux de maturité gymnasiale, allant du taux de 14% à Schaffhouse au taux de 34% à Genève.

La Journée d'étude au service de MAT-EO poursuivait trois objectifs : s'informer sur les pratiques des autres cantons ; discuter les enjeux du modèle 10/11+4 ; et nourrir les réflexions en vue de son déploiement vaudois. Le DEF a publié les Actes de la Journée qui sont accessibles sur le site internet [www.mat-eo.ch](http://www.mat-eo.ch). La partie principale est le rapport final confié à Olivier Maradan. Il dresse une synthèse illustrée de son exposé concernant quelques ingrédients du contexte national de la charnière entre l'école obligatoire et les formations gymnasiales ou professionnelles ; il présente ensuite en quelques tableaux divers éléments comparatifs issus de l'enquête vaudoise menée par questionnaire auprès de neuf cantons. Enfin il rapporte les nombreuses informations et les commentaires livrés par les divers intervenants délégués par les quatre cantons témoins.

L'ensemble illustre la problématique et les pratiques. Pour le projet MAT-EO, ce Rapport final constitue un document de référence sur le modèle 10/11+4 tel que déployé en Suisse. Si le modèle mixte est le cadre vaudois fixé pour concrétiser la maturité gymnasiale en quatre ans, la Journée d'étude a mis en exergue divers chemins possibles pour y tracer l'avenir de l'école vaudoise.

### 2.5.2 Quels éléments principaux retenir ?

#### Contexte de la transition Scolarité obligatoire / Ecole de maturité

- En Suisse coexistent trois modèles de transition vers l'Ecole de maturité. Une majorité de cantons déploient le modèle mixte 10/11+4 (ou +5). Ce modèle est organisé comme offre unique dans six cantons. Dans dix autres cantons, il est proposé comme alternative à un Langzeitgymnasium (8+6) ; dans ce cas, les élèves ont le choix entre un gymnase long de six ans après le degré primaire, ou un gymnase court de quatre ans qu'ils rejoignent à la fin de la 10<sup>e</sup> ou de la 11<sup>e</sup>. Enfin, dans six cantons, le modèle est un gymnase de quatre ans après onze années de scolarité obligatoire (11+4).
- Les modalités de la transition vers les études gymnasiales sont de compétence cantonale. En Suisse alémanique, les communes ont toutefois souvent une grande marge de manœuvre quant à l'organisation du cycle 3 (9H à 11H).

Leurs choix ont un fort ancrage historique et expriment des politiques éducatives marquées par le contexte propre à chaque canton (diversité du tissu économique ; degré d'internationalité ; présence ou non d'une ou plusieurs hautes écoles ; organisation territoriale ; attentes et représentations parentales quant à l'intérêt ou au prestige des diverses filières de formation).

- Pour l'accès à l'Ecole de maturité, fixer les conditions (critères) et les modalités (examens, notes à l'année, évaluation globale) de la sélection constitue un choix plus déterminant pour l'équité et l'efficacité du système de formation que le cadre lui-même (modèle 10/11+4).

### Déploiement du modèle mixte 10/11+4 en Suisse

- Dans les cantons questionnés, la majorité (70 à 80%) des élèves en Ecole de maturité y sont entrés à la fin de la 10H ; et une minorité (20 à 30%) à la fin de la 11H. Quand le modèle mixte coexiste avec le Langzeitgymnasium, c'est le gymnase long qui constitue le choix privilégié avec 60 à 70% des élèves qui s'y orientent, alors que le modèle mixte comme deuxième option draine 25 à 40% des élèves. D'une manière générale, dans les cantons proposant plusieurs moments pour démarrer le cursus de maturité gymnasiale, l'option suivie par la majorité des élèves est toujours la première entrée possible.
- Sur les huit cantons alémaniques étudiés, sept enregistrent un taux de maturité gymnasiale inférieur à la moyenne nationale de 22,9%. Ceci découle de la tendance marquée en Suisse alémanique à promouvoir en priorité la formation professionnelle, et à profiler l'Ecole de maturité comme une voie très exigeante réservée à une nette minorité de jeunes.
- Le modèle mixte ne dépend pas d'une organisation particulière du cycle 3. Il est compatible avec, en amont, soit l'existence de filières regroupant les élèves selon des niveaux différents d'enseignement (ZH, BE), soit des classes hétérogènes dans lesquelles est donné de l'enseignement à niveaux selon les disciplines (VS, TG).
- Le modèle mixte ne dépend pas d'une manière précise d'organiser la sélection des élèves. Il est compatible avec la tenue d'un examen d'entrée au gymnase (ZH, TG), ou avec une évaluation globale de l'élève par le corps enseignant (BE), ou encore avec l'application de moyennes des notes à l'année (VS). La combinaison de ces modalités existe aussi.

- Le départ d'élèves pour le gymnase à la fin de la 10H est une contrainte pour les établissements de la scolarité obligatoire. Il faut réorganiser les classes de 11H et gérer en conséquence l'attribution des heures de cours au corps enseignant. L'expérience montre que les directions trouvent des mesures appropriées d'autant plus facilement qu'elles bénéficient d'une réelle souplesse pour s'organiser.
- Le départ des meilleurs élèves d'une volée vers le gymnase à la fin de la 10H conduit à attribuer à la 11H une coloration particulière. La place donnée au choix de formation que doivent faire les élèves pour la suite de leur parcours devient une priorité. L'accompagnement à forger un projet personnel prend de l'importance. Une certaine flexibilité est requise pour aller à la rencontre des besoins pédagogiques individuels des élèves. Une balance est à trouver entre donner de la place pour l'approche préprofessionnelle (ZH, BE) et consolider les compétences scolaires de base (VS).
- Dans le cadre du modèle mixte 10/11+4, les cantons apportent des solutions variables à la répartition des contenus disciplinaires à enseigner en 11H. La tendance est que ces matières soient intégrées en 1<sup>re</sup> année du cursus de maturité. La concentration des apprentissages de 11H sur les deux premières années du cycle 3 (9H et 10H) est parfois retenue. En Suisse alémanique, les cantons ont la latitude de procéder à cette répartition. En effet, le *Lehrplan21* ne détermine pas une couverture des programmes par année scolaire mais par cycle, et les cantons ont la liberté de déployer le Plan d'études alémanique à leur manière. C'est moins le cas pour les cantons romands car leur Plan d'études séquence les objectifs d'apprentissage par année scolaire et il constitue un document plus contraignant. Ils se doivent alors de trouver un chemin s'ils décident de déployer le modèle 10/11+4.
- La grande hétérogénéité des classes de 1<sup>re</sup> année de maturité (élèves issus de la 10H ou de la 11H ou en redoublement) n'est pas vécue comme un problème. Les élèves, issus de la 10H pour la majorité d'entre eux, sont tous traités de la même manière (BE, VS, TG). Des mesures d'accompagnement pédagogique sont parfois mises en œuvre (ZH) dans le sens d'une mise à niveau générale. Un soutien est en principe accordé aux élèves allophones sur la ou les deux premières années.
- La décision de considérer le premier semestre du cursus de maturité comme une période probatoire est de compétence cantonale. Les pratiques sont diverses. BE et ZH connaissent le 1<sup>er</sup> semestre probatoire, mais pas VS et TG.

- L'abandon du cursus de maturité et le redoublement surtout en début de cursus (1<sup>re</sup> année) ne sont pas plus marqués pour les élèves issus de la 10H que pour leurs camarades issus de la 11H. L'inverse est parfois constaté (VS). Les commentaires convergent pour mettre en relation le maintien d'un taux faible d'abandon et de redoublement en cursus de maturité avec l'adoption de critères d'entrée à l'École de maturité précis et exigeants.
- L'impact du modèle 10/11+4 sur les réorientations en cours de cursus de maturité semble faible. Ces cas sont décrits comme plutôt rares. Leur traitement s'appuie sur des règles à géométrie variable, les cantons exerçant leur souveraineté.
- Globalement, le modèle mixte 10/11+4 est décrit par les cantons qui le proposent comme une bonne solution pour les élèves car elle respecte leurs rythmes différents. Ce modèle laisse au canton la liberté d'exercer son génie propre, d'exprimer des priorités politiques, et de forger un chemin bien balisé pour traiter le moment sensible de la charnière entre la scolarité obligatoire et l'entrée en formation certifiante.

### 2.5.3 Quels enjeux et points de vigilance pour MAT-EO ?

Le parti pris de cette mise en perspective n'est pas celui de conclure, mais de se projeter vers la suite du projet MAT-EO et de donner quelques lignes directrices pour les travaux relatifs à l'adaptation de ce modèle 10/11+4 en terre vaudoise. La collaboration avec les cantons romands qui doivent également mettre en œuvre la maturité gymnasiale en quatre ans (NE, JU, BE francophone), et qui pourraient choisir le cas échéant cette manière d'organiser la fin de la scolarité obligatoire et l'accès à l'École de maturité, serait un prolongement naturel et profitable de cette Journée d'étude. Pour filer la métaphore de l'intervenant et rédacteur du rapport, Olivier Maradan, il apparaît que la plus noble vertu des charnières est celle de pouvoir ouvrir des portes. Au-delà de la formule, cette idée est au cœur des réflexions du chantier MAT-EO, car elle évoque un de ses objectifs prioritaires : améliorer la fluidité des parcours de formation.

Le périple intercantonal effectué le 3 avril 2025 à Lausanne a offert un vaste panorama de structures et de pratiques. Chacun des cantons invités a pu conclure en disant que le modèle 10/11+4 fonctionne à satisfaction. Bien sûr, derrière ces affirmations se cachent l'ancrage du système scolaire dans son histoire et sa culture, ainsi que les ajustements effectués pour que « ça marche » durablement. Le témoignage des cantons atteste la robustesse du modèle dans différents contextes, ce qui n'exclut pas des réflexions pouvant le questionner au niveau politique et sociétal ou du point de vue des milieux professionnels.

« Il n'existe pas un modèle magique qui serait indéniablement le meilleur », souligne d'ailleurs le Professeur Stefan Wolter. Directeur du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), il a analysé les forces et les faiblesses des différentes organisations des systèmes scolaires cantonaux et des pratiques qui en découlent. Son constat est sans ambages : « Chaque modèle est un compromis entre des critères d'efficacité et d'équité. » Nous sommes au cœur du dilemme scolaire que nous devons résoudre avec nos propres solutions en fonction de nos spécificités cantonales.

Le modèle 10/11+4 touche à l'organisation du cycle 3 et la volonté de repenser sa structure prend tout son sens pour l'école vaudoise. La Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) permet actuellement aux élèves orientés en voie pré-gymnasiale (VP) en fin de 8<sup>e</sup> (primaire) d'entrer directement en Ecole de maturité en fin de 11<sup>e</sup>, à la seule condition d'obtenir un certificat d'études secondaires (VP). Pour mettre en place le nouveau modèle mixte permettant aux élèves d'accéder au cursus de la maturité gymnasiale soit en fin de 10<sup>e</sup>, soit en fin de 11<sup>e</sup>, les enjeux suivants se confirment à l'issue de la Journée d'étude. Les points de vigilance sont explicites et les lignes directrices pour guider la suite du travail sont notamment les suivantes :

- Adopter une structure du cycle 3 (9H-10H-11H) et une organisation de la 1<sup>re</sup> année d'Ecole de maturité qui soient aussi favorables et cohérentes que possible et qui permettent des parcours de réussite tant pour le cursus 10+4 que le cursus 11+4, en déterminant avec soin les conditions et les modalités d'accès au Gymnase à ces deux moments-clés.
- Définir du point de vue curriculaire les éléments du Plan d'études romand qui seront couverts au niveau de l'école obligatoire jusqu'à la fin de la 10<sup>e</sup> année et ce qui devra être pris en compte en 1<sup>re</sup> année d'École de maturité pour assurer la continuité des apprentissages, ceci ayant un impact sur le choix des moyens d'enseignement.
- Assurer une transition fluide entre la fin de l'école obligatoire en 10<sup>e</sup> (14 ans) ou en 11<sup>e</sup> (15 ans) et préparer les élèves, pour les plus jeunes comme pour les plus âgés, à un choix éclairé de parcours en développant des compétences qui s'appuient sur une bonne connaissance de soi et des différentes voies permettant de concrétiser leur projet de formation.

Depuis l'ouverture de MAT-EO, ce travail se fait en bonne synergie entre les ordres d'enseignement obligatoire et postobligatoire, et la volonté d'associer concrètement les partenaires de la Plateforme MAT-EO est bien réelle. Les actrices et acteurs du système de formation, dans leur rôle respectif, doivent pouvoir, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, être partie prenante des défis qui seront à relever.

## 3 Principes directeurs et objectifs MAT-EO de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP)

Sur la base de la vision MAT-EO du DEF articulée autour des élèves, de l'institution et de la société ainsi que selon des objectifs identifiés, la DGEP conduit le projet MAT-EO selon les principes directeurs, les objectifs stratégiques et les objectifs opérationnels ci-dessous.

### 3.1 Principes directeurs

**L'École de maturité est un lieu d'apprentissage et de préparation aux études subséquentes** : elle est un lieu de formation où l'on acquiert des savoirs, des outils, des méthodes et où l'on développe les compétences de base. Ces apprentissages sont exigeants et nécessitent un temps important ceci afin de permettre de développer la réflexion et la distance critique. Ils remplissent une fonction propédeutique de préparation aux études subséquentes.

**L'École de maturité est un lieu de culture** : elle est un lieu de formation où l'on transmet, conserve et développe la culture générale, pour préparer à toutes les voies de formation supérieure, peu importe la filière retenue, tout en évitant de démultiplier les branches et d'aller vers une spécialisation trop marquée.

**L'École de maturité est un lieu de formation des personnalités et d'éducation citoyenne** : tout en étant un lieu d'éducation de base, l'École de maturité est aussi et surtout un lieu de formation aux valeurs qui sont au cœur de notre société démocratique, inclusive et durable. La capacité d'analyser, de se faire une opinion, de dialoguer, de débattre, d'argumenter, de prendre des risques pour défendre ses idées, sont ainsi des compétences fondamentales dont l'acquisition par les élèves est essentielle.

### 3.2 Objectifs stratégiques

Selon les principes directeurs qui précèdent et en s'appuyant sur l'ORM/RRM et le Plan d'études cadre Écoles de maturité 2024, les objectifs stratégiques suivants sont identifiés pour l'élaboration et la mise en place de la maturité gymnasiale vaudoise :

1. L'objectif des écoles délivrant des certificats de maturité est, dans la perspective d'une formation permanente, d'offrir à leurs élèves la possibilité d'acquérir de solides connaissances fondamentales et des compétences adaptées au niveau secondaire et de développer leur ouverture d'esprit et leur capacité de jugement indépendant. Ces écoles dispensent une formation générale équilibrée et cohérente, qui confère

- aux élèves la maturité requise pour entreprendre des études subséquentes et les prépare à assumer des responsabilités au sein de la société actuelle. Elles développent les savoirs et compétences de leurs élèves, leur volonté, leur sensibilité éthique et esthétique ainsi que leurs aptitudes physiques, tout en évitant de démultiplier les branches et d'aller vers une spécialisation trop marquée.
2. Les élèves sont capables d'acquérir des savoirs et des compétences, de développer leur curiosité, leur imagination ainsi que leur faculté de communiquer et de travailler seuls et en groupe. Ils exercent le raisonnement logique et l'abstraction, mais aussi la pensée intuitive, analogique et contextuelle. Ils se familiarisent ainsi avec la méthodologie scientifique.
  3. Les élèves maîtrisent une langue nationale et acquièrent de bonnes connaissances dans d'autres langues nationales et étrangères. Ils sont capables de s'exprimer avec clarté, précision et sensibilité et apprennent à découvrir les richesses et les particularités des cultures dont chaque langue est le vecteur.
  4. Les élèves sont aptes à se situer dans le monde naturel, technique, économique, social et culturel où ils vivent, dans ses dimensions suisses et internationales, actuelles et historiques. Ils se préparent à y exercer leur responsabilité à l'égard d'eux-mêmes, d'autrui, de la société et de la nature.

### 3.3 Objectifs opérationnels

En alignement avec la vision, l'objectif général et les objectifs stratégiques du DEF, la DGEP poursuit l'objectif général suivant en vue de la réforme de la maturité vaudoise :

*Réorganiser le cursus de maturité en 4 ans en adéquation avec le cadre fédéral, selon les visions stratégiques du DEF et de la DGEP et en coordination avec la DGEO.*

Pour ce faire, elle a fixé le périmètre suivant :

1. **MAT-EO** se construit avec les actrices et acteurs de l'école (élèves, enseignantes et enseignants, directions) ainsi qu'avec les partenaires de l'école vaudoise (association des parents d'élèves, syndicats, hautes écoles, Commission cantonale des jeunes, etc.).
2. **MAT-EO** assure une continuité éducative cohérente. Il s'agit d'accueillir les élèves de l'école obligatoire et de faciliter l'accès aux universités et hautes écoles, mais aussi aux formations professionnelles. Cette fluidité profite à l'ensemble des élèves, avec une meilleure orientation et la possibilité de construire sur des réussites.
3. **MAT-EO** assure un passage à la maturité gymnasiale en 4 ans et apporte les améliorations nécessaires, tant au niveau du contenu que du cursus. Dans ce but,

l'École de maturité dispense une formation générale équilibrée et cohérente, qui confère à tous les élèves la maturité personnelle requise pour entreprendre des études supérieures, et les préparer à assumer des responsabilités au sein de la société, tout en évitant des spécialisations trop marquées.

4. **MAT-EO** valorise les différentes voies de formation. La maturité gymnasiale est trop souvent considérée comme la seule formation conduisant à des études supérieures. Moins connues, les maturités professionnelles et spécialisées donnent accès aux hautes écoles ; elles seront davantage profilées et valorisées à l'avenir, car il s'agit de formations très demandées sur le marché du travail.

Partant, MAT-EO est organisé selon les 5 objectifs opérationnels suivants :

1. Organiser la gouvernance et l'organisation du projet MAT-EO et en assurer la conduite.
2. Établir le bilan de la maturité VD et identifier les opportunités offertes par la nouvelle maturité dans la perspective de combler les lacunes actuelles tout en conservant les éléments ayant fait leur preuve.
3. Coordonner la mise en place et le suivi de MAT-EO en collaboration avec toutes les parties prenantes.
4. Élaborer différentes variantes de réorganisation de la maturité VD dans la configuration du modèle préconisé 10/11+4 et en coordination avec toutes les parties prenantes.
5. Concevoir et assurer un monitoring de MAT-EO une fois le cursus mis en place et effectuer les bilans et ajustements nécessaires.

Ces 5 objectifs sont développés dans le chapitre suivant.

## 4 Mise en œuvre de MAT-EO à la DGEF

### 4.1 Organisation et structure

#### 4.1.1 Gouvernance

Dans la continuité de la gouvernance du DEF présentée plus haut et en coordination avec la DGEF, une gouvernance spécifique a été mise en place à la DGEF.

En effet, ce projet de grande envergure touche de multiples actrices et acteurs de la formation postobligatoire (établissements scolaires, directions, enseignantes et enseignants, Centrale DGEF, élèves et parents, partenaires, etc.) et nécessite une coordination rigoureuse pour permettre l'implication des toutes et tous. La gouvernance permet de garantir une vision partagée, d'assurer la cohérence des décisions prises à chaque étape, et de clarifier les rôles et responsabilités de chacun. Elle constitue un cadre de pilotage pour prendre les décisions, pour anticiper les risques, gérer les ajustements, suivre l'avancement du projet et faciliter les arbitrages. Elle favorise également une communication transparente entre les parties prenantes et veille au respect des objectifs fixés.

La gouvernance est déclinée comme suit :

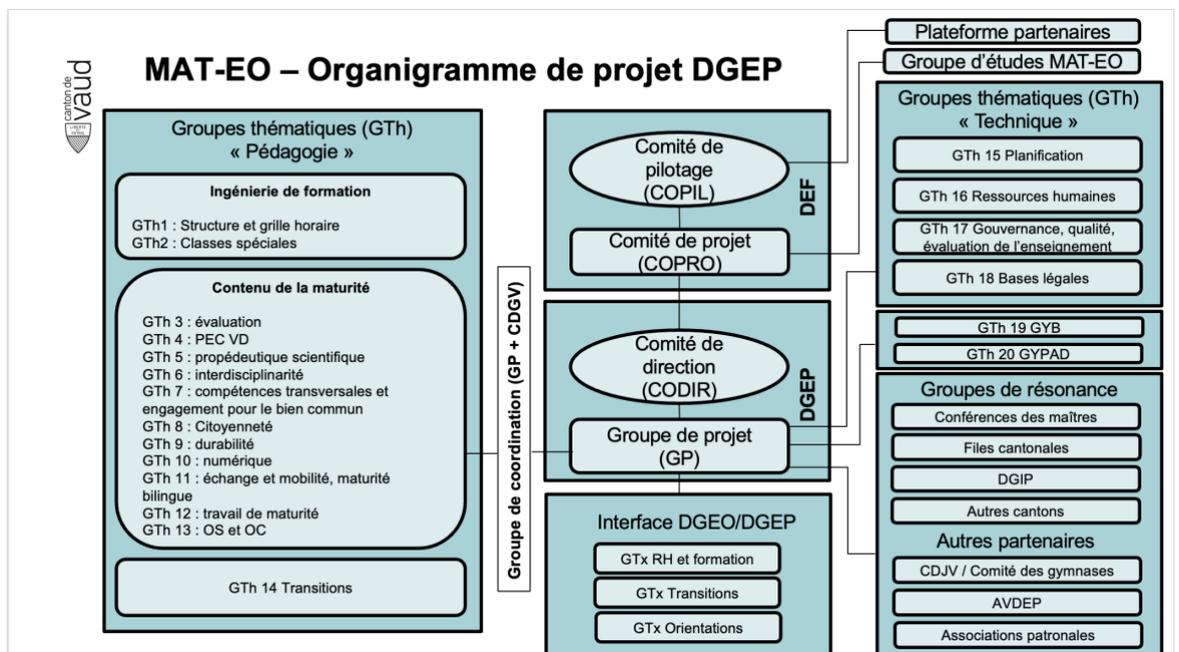


Figure 1 : organigramme de la DGEF

## Organe central de pilotage et de décision

- **Comité de direction (CODir)** : décisions stratégiques. Il est composé du Directeur général, des directeurs généraux adjoints, des responsables des entités de la Centrale DGEP, de la responsable communication, de délégués de la Conférence des Directrices et Directeurs des Gymnases vaudois (CDGV), d'une déléguée de la Conférence des Directrices et Directeurs des Écoles professionnelles (CDEP), du Chef de projet MAT-EO et de l'Assistante de projet MAT-EO.
- **Groupe de projet (GP)** : conduite et décisions opérationnelles. Il est composé du Directeur général adjoint de la Division enseignement, du Chef de l'Office de l'enseignement gymnasial, du Chef de projet MAT-EO et de l'Assistante de projet MAT-EO.

## Groupes thématiques

- **Groupes thématiques (GTh)** « Pédagogie » et « Technique » : groupes constitués pour analyser des thématiques spécifiques.
- **Groupes transversaux (GTx)** : certaines thématiques transversales donnent lieu à des groupes de travail à l'interface entre la DGEO et la DGEP. Ceux-ci sont pilotés au niveau du DEF et assument un rôle stratégique global. Ils sont coordonnés étroitement avec les GTh à la DGEO et à la DGEP qui portent la thématique au sein des services (le GTx RH et Formations est lié au GTh Ressources humaines ; le GTx Transitions est lié au GTh Transitions).

## Groupes de résonance et autres partenaires

- Sont rassemblés dans cette section, les nombreuses actrices et acteurs internes et externes qui vont intervenir dans le cadre de MAT-EO.

## Plateforme partenaires

- La Plateforme partenaires réunit les principaux partenaires du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) dans le cadre du chantier de la maturité en 4 ans et de la refonte annoncée de la fin de la scolarité obligatoire.
- Les participants sont l'Association des parents d'élèves, les syndicats des corps enseignants (SPV, SSP et SUD), les associations des directions des établissements scolaires (ADESOV), des gymnases (CDGV) et des écoles professionnelles (CDEP), ainsi que les hautes écoles (UNIL, EPFL et HEP Vaud).

- La Plateforme se décline en deux délégations : la délégation scolaire obligatoire (DSO) et la délégation postobligatoire (DPO). Elles permettent respectivement à la DGEO et à la DGEP de travailler avec les partenaires sur des aspects spécifiques et concrets de MAT-EO.

### Groupe d'études MAT-EO

- Les chercheuses et chercheurs impliqués dans les études MAT-EO sont rassemblés au sein du Groupe d'études MAT-EO qui est piloté conjointement par le COPRO et la Direction évaluation et planification de l'éducation de la DGEO. Ils se rencontrent régulièrement pour coordonner l'avancée des recherches.

#### 4.1.2 Calendrier

Selon le DEF, le calendrier global de MAT-EO se présente comme suit :

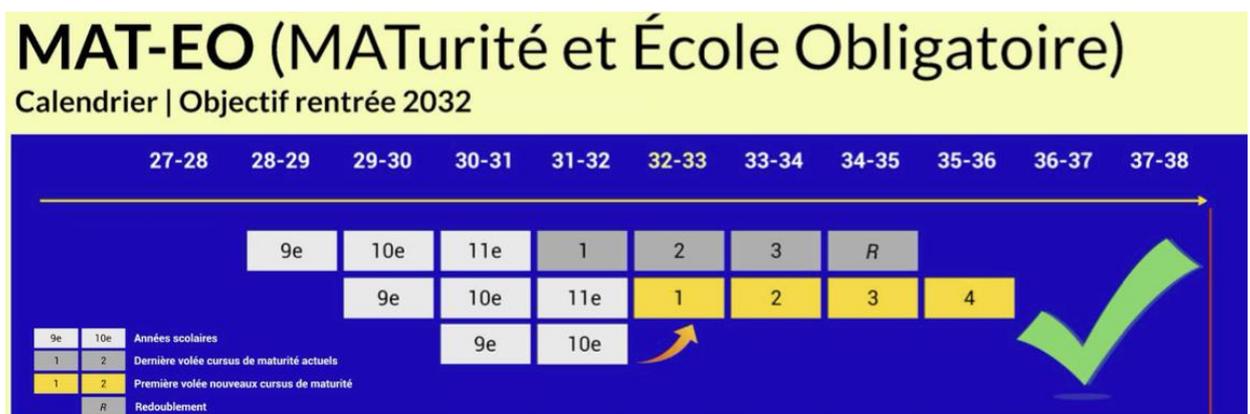


Figure 2 : calendrier MAT-EO

Il prévoit une entrée en vigueur de la nouvelle LEO en 2030 et un démarrage de la nouvelle maturité vaudoise en 2032. Sur cette base et en tenant compte des délais imposés au niveau fédéral, la DGEP a défini des phases de réalisation visant à permettre la conduite du projet.

## 4.2 Phases de réalisation

### 4.2.1 Phase d'exploration et de conception (2024-2025)

#### 4.2.1.1 Études MAT-EO

Comme indiqué auparavant, si la première phase de MAT-EO est consacrée à l'organisation et la structure du projet, en parallèle, une analyse du système de formation vaudois a été lancée au travers d'un bouquet d'études. Leur but est d'analyser certains aspects de la scolarité obligatoire et des formations subséquentes. Elles permettront d'étayer la réflexion sur des thématiques couvrant principalement les champs de l'orientation à la fin du second cycle primaire, le troisième cycle (secondaire I) ainsi que le postobligatoire (secondaire II).

Le DEF se saisit ainsi de l'opportunité de penser le système de formation dans son ensemble, notamment au niveau des secteurs du secondaire I et II. Pour coordonner ces travaux importants, un groupe d'études MAT-EO a été créé pour réunir l'ensemble des personnes impliquées dans ces différents mandats et pour coordonner les quatre axes de ces études. Ces regards croisés génèrent des complémentarités qui enrichissent les analyses dans une synergie engageant les trois Directions générales de l'enseignement (DGEO, DGEP et DGES).

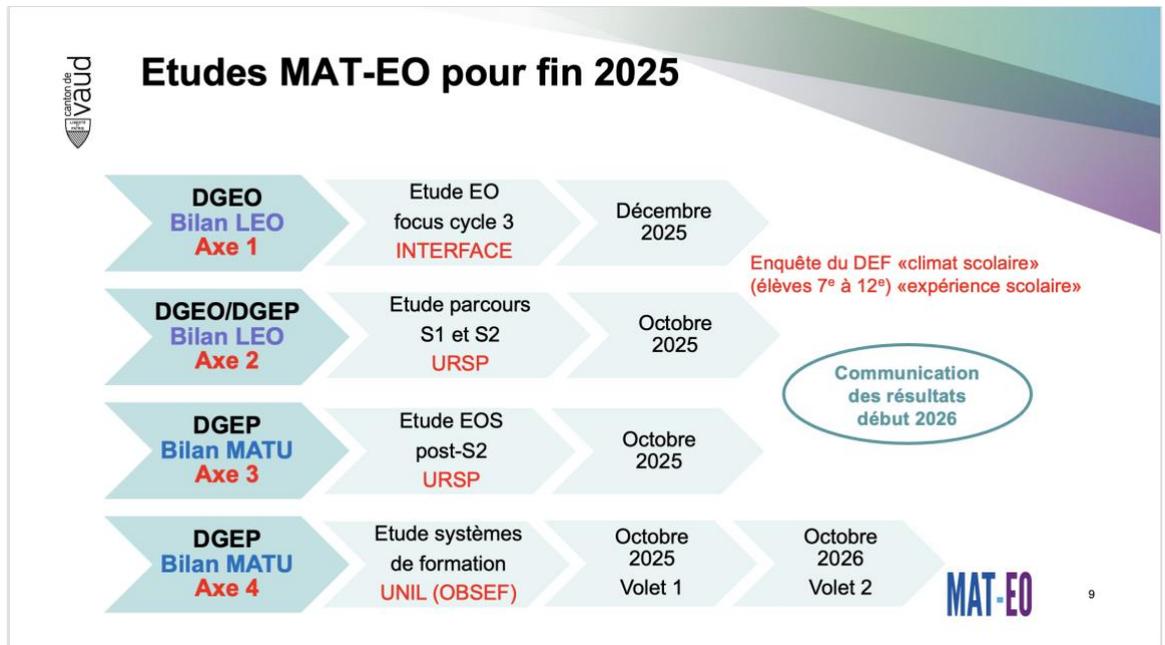


Figure 4 : quatre axes des études MAT-EO et calendrier de réalisation

#### 4.2.1.2 Études pour poursuivre le bilan de la LEO (axes 1 et 2)

##### **AXE 1**

La DGEO a confié un mandat au bureau externe Interface Politikstudien à Lausanne pour réaliser une étude sur l'école obligatoire avec un focus sur la fin du deuxième cycle primaire (8<sup>e</sup>) et le secondaire (9<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup>). L'objectif de cette étude est de saisir les forces et les faiblesses actuelles du système scolaire, tout comme les besoins émergents, dans la perspective de la révision de la LEO. Elle s'intéresse à différents publics cibles, à savoir le personnel enseignant, les directions d'établissements scolaires et les parents d'élèves. Une enquête en ligne sera réalisée auprès de ces publics en mai 2025 et les résultats seront traités par Interface dans une approche scientifique garantissant la confidentialité des personnes participant à l'enquête. Dans une visée qualitative, la démarche d'Interface prévoit par ailleurs d'organiser des *focus groups* avec chacun de ces trois publics. Ils ont eu lieu en février 2025 (corps enseignant et directions) pour la phase de conception de l'enquête et ils se tiendront en septembre 2025 (corps enseignants, directions et parents d'élèves) dans le cadre de la discussion des résultats de celle-ci. Pour les élèves, leur expérience scolaire sera évaluée ce printemps par le biais du questionnaire du DEF portant sur le climat scolaire.

##### **AXE 2**

Dans le rapport du Conseil d'État au postulat Induni et consorts de septembre 2024, un bilan factuel et chiffré de la LEO est dressé, tout en mentionnant qu'il sera approfondi dans le cadre du chantier MAT-EO. Si le bureau Interface travaille à cet approfondissement en enquêtant auprès des parties prenantes, l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP) s'intéresse aux parcours de formation des élèves. Avec pour point de départ le moment de l'orientation (fin de 8<sup>e</sup>), la traversée du cycle 3 (secondaire I) puis celle du postobligatoire (secondaire 2) vont être décrites, tant pour les jeunes s'orientant vers le gymnase que celles et ceux qui entreprennent une formation professionnelle. Cette étude analysera également le fonctionnement du système scolaire vaudois et en évaluera son degré d'efficacité et d'équité. L'impact de la LEO sur les parcours sera ainsi mesuré au niveau de la réussite et du temps qu'ils nécessitent, ainsi que du soutien accordé aux élèves dans différents dispositifs.

#### 4.2.1.3 Études pour faire le bilan de la maturité gymnasiale (axes 3 et 4)

### AXE 3

L'URSP conduit une autre étude dans le cadre du projet MAT-EO. Elle cherche à rendre compte des parcours des jeunes ayant obtenu un titre à l'issue du secondaire II, leur permettant de poursuivre des études supérieures ou d'intégrer le monde du travail. Celle-ci permettra d'appréhender l'évaluation que les diplômées et diplômés font de leur formation ou de leur situation professionnelle, d'analyser les modalités de transition, d'identifier les parcours les plus courants ou encore d'évaluer les difficultés d'insertion ou de transition.

### AXE 4

Finalement, la DGEP a confié un mandat d'étude à l'Observatoire de l'éducation et de la formation (OBSEF) de l'Université de Lausanne. Celui-ci scrutera les trajectoires des gymnasiennes et gymnasiens vaudois ayant transité dans les hautes écoles et il se divisera en deux volets. Le premier aura pour objectif d'évaluer quantitativement les effets de la maturité gymnasiale vaudoise actuelle pour en saisir les déterminants, ceci dans une perspective intercantonale. Le second adoptera une approche qualitative articulée autour d'entretiens avec des étudiantes et étudiants, des membres du personnel enseignant ou encore divers partenaires de l'école vaudoise. Ces deux volets permettront d'analyser les compétences acquises à la fin du parcours gymnasial par rapport aux exigences attendues. Elle délivrera des informations utiles d'une part pour forger le futur cursus vaudois de la maturité gymnasiale prolongé d'une année, et d'autre part pour fixer les modalités d'accès à cette filière appelée à répondre aux exigences accrues des hautes écoles.

#### 4.2.1.4 Une analyse large du système de formation vaudois

En résumé, l'ensemble de ces études couvre ainsi une large partie du système de formation vaudois comme le montre le tableau ci-dessous :

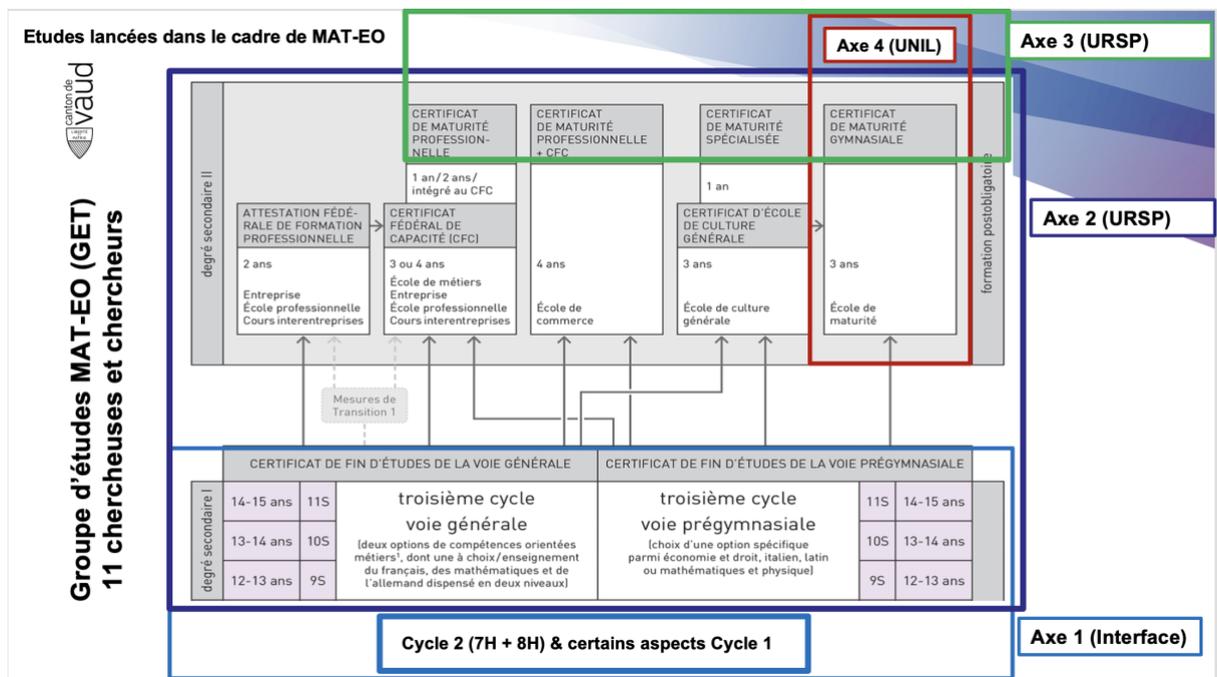


Figure 5 : empan des études MAT-EO

Quant à l'analyse des pratiques actuelles des gymnases, celle-ci sera menée dans un premier temps au sein des groupes thématiques et au sein des files cantonales. Dans un second temps, à la lumière du résultat des études, des travaux préparatoires des groupes thématiques et des files cantonales et des décisions relatives à la révision de la LEO (structure du cycle 3), le travail se poursuivra avec l'écriture du PEC VD qui sera réalisé au sein des files cantonales et coordonné par le GTh 4 « PEC VD ».

#### 4.2.1.5 Intercantonalité

Dans le cadre de la réforme de la maturité, il est intéressant pour le Canton de Vaud d'étudier attentivement les démarches entreprises par les autres cantons romands ayant déjà amorcé ou mis en œuvre cette transition. Une telle analyse comparative permet de tirer parti des expériences concrètes, d'identifier les bonnes pratiques et d'anticiper les défis rencontrés dans des contextes institutionnels et pédagogiques similaires.

Elle offre également une base précieuse pour évaluer l'impact des choix organisationnels, didactiques ou calendaires déjà effectués ailleurs, et ainsi adapter la réforme vaudoise de manière éclairée et contextualisée. En s'appuyant sur ces retours d'expérience, le Canton de Vaud peut renforcer la pertinence et la faisabilité de sa propre réforme, éviter certains écueils, et construire un projet solide, cohérent et partagé avec l'ensemble des actrices et acteurs concernés.

Dans ce but, la DGEP :

- Participe à des conférences et à des formations au niveau intercantonal et au niveau suisse sur des thématiques en lien avec la réforme ;
- Elle est intégrée au réseau des chef-fe-s de projet de la réforme dans les cantons romands ;
- Elle échange régulièrement en bilatérale avec les cantons romands sur des thématiques spécifiques et elle se tient informée de l'avancée des projets de réforme ;
- Elle a participé à la mise sur pied de la Journée d'études 10/11+4 (présentée ci-dessus).

#### 4.2.1.6 Constitution des groupes de travail thématiques

Enfin, l'année 2024-2025 a vu la création des groupes thématiques. La démarche est présentée en détail au chapitre 4.3.

#### 4.2.2 Phase de travaux préparatoires (2025-2027)

Si l'année 2024-2025 a permis de réaliser les 3 premiers objectifs opérationnels, l'été 2025 marquera la transition vers une seconde phase du projet qui devra durer environ deux ans et qui aura pour but de répondre au 4<sup>e</sup> objectif. La feuille de route de ces travaux se présente comme suit :

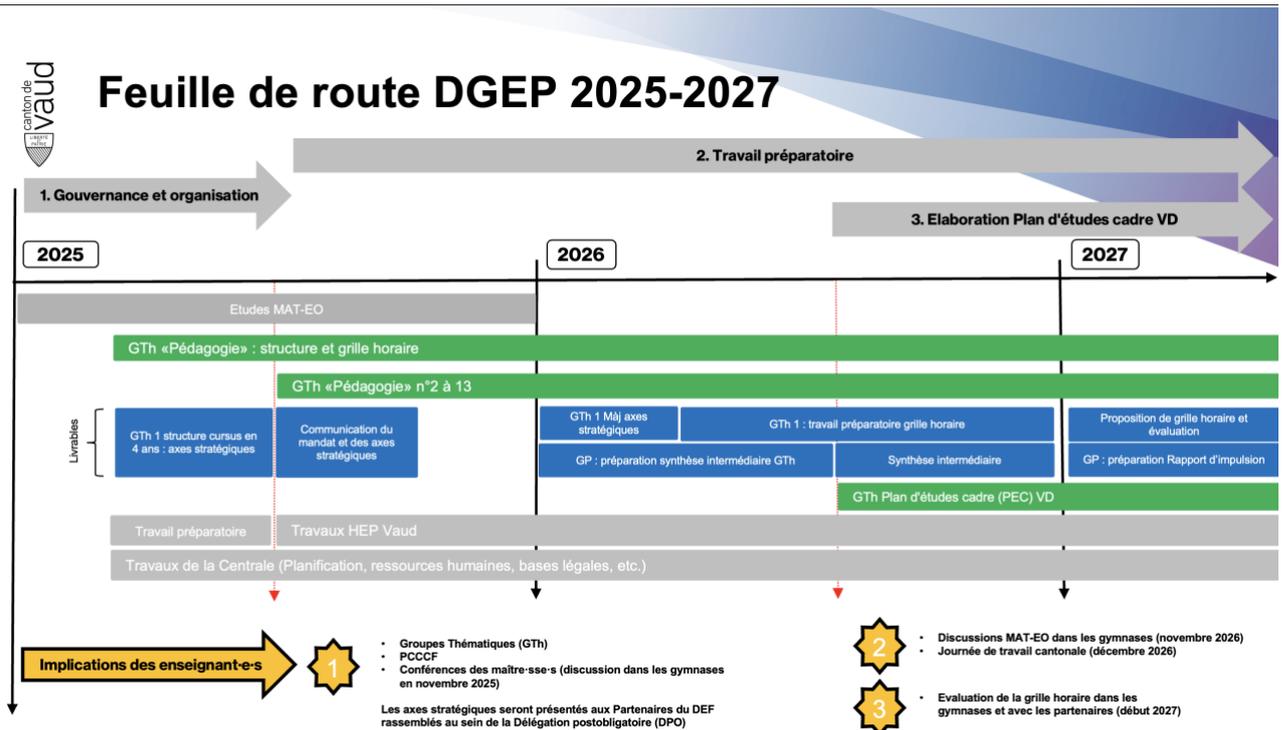


Figure 6 Feuille de route DGEP 2025 à 2027

Les étapes principales relatives aux groupes thématiques sont présentées ci-dessous. En parallèle, des travaux préparatoires auront lieu notamment dans les entités de la Centrale (Planification, RH, Bases légales, etc.) et auprès de partenaires (p.ex. réflexions relatives à la formation au sein de la HEP Vaud).

En automne 2026, une synthèse intermédiaire sera effectuée. Si le contenu exact et les modalités sont à définir, celle-ci pourra notamment faire le point sur les éléments suivants (liste non exhaustive) :

- Un état des lieux du travail mené dans le cadre de la révision de la LEO en vue des articulations à assurer entre l'école obligatoire et le postobligatoire ;

- Le résultat du 2<sup>e</sup> volet qualitatif de l'étude de l'OBSEF (UNIL) ;
- Un état des lieux des réflexions menées dans les GTh.

Ces éléments sont les prémisses nécessaires qui permettront ensuite de lancer les réflexions relatives à l'élaboration du Plan d'études cadre de la maturité vaudoise.

Ce point intermédiaire et les échanges qu'il induira conduira les GTh à poursuivre leurs réflexions en vue d'une consolidation et d'une synthèse finale en été 2027. La somme des réflexions sera rassemblée dans un Rapport d'impulsion qui visera à :

- Dresser un état des lieux argumenté de la situation actuelle, en identifiant les points forts, les limites et les enjeux, afin d'apporter un éclairage sur le contexte vaudois de la réforme de la maturité, sur les besoins identifiés et les raisons qui motivent la réforme ;
- Proposer des axes de travail prioritaires pour la suite du projet ;
- Partager publiquement les constats, les intentions et les enjeux de la réforme ;
- Servir de base de travail évolutive et dynamique à partir de laquelle le projet pourra se poursuivre.

#### 4.2.3 Phase de consolidation (2027-2032)

Dès 2027, les réflexions continueront avec notamment (liste non exhaustive) :

- L'élaboration du Plan d'études cadre vaudois ;
- La révision de la loi sur l'enseignement secondaire supérieur (LESS) ;
- La conception des formations à mettre en place au sein de la HEP Vaud pour accompagner le personnel enseignant ;
- La mise en place de la nouvelle gouvernance des gymnases, des processus qualité et de l'évaluation de l'enseignement.

Les contours exacts de cette phase dépendent en partie du travail qui sera réalisé dans les 2 prochaines années et ils seront précisés ultérieurement.

#### 4.2.4 Phase d'implémentation et de monitoring (2032-2036)

Concernant le 5<sup>e</sup> objectif opérationnel, alors que le processus de reconnaissance sera lancé dès la mise en place de la nouvelle maturité vaudoise, un monitoring de MAT-EO sera réalisé en parallèle pour s'assurer que les objectifs fixés soient atteints et apporter les ajustements nécessaires pour la suite du projet.

## 4.3 Groupes thématiques (GTh)

### 4.3.1 Pourquoi mobiliser des GTh ?

Comme mentionné auparavant, un travail important sera mené dans le cadre de groupes de travail nommés « Groupes thématiques » (GTh). Ceux-ci auront pour objectif d'effectuer un travail exploratoire sur diverses thématiques en vue de formuler des recommandations qui confronteront la pratique existante des gymnases vaudois aux perspectives souhaitées selon le nouvel ORM/RRM et le Plan d'études cadre Écoles de maturité 2024. Le travail des GTh est donc complémentaire aux études dans le sens où il permettra de consulter les actrices et acteurs de l'école, d'effectuer une mesure concrète des pratiques de terrain, d'identifier les forces de la maturité actuelle et de déterminer ce qui peut être amélioré en vue de la mise en conformité avec le cadre fédéral.

De manière globale, les GTh sont composés de membres issus de la Centrale DGEP, de la Conférence cantonale des directrices et directeurs de gymnase (CDGV), des Présidentes et présidents des Conférences cantonales des Chefs de file, des Cheffes et Chefs de file, du personnel enseignant ou encore de partenaires externes (p.ex. Cellule durabilité, DGEO, DGES). Les gymnases sont ainsi fortement mobilisés dans le projet MAT-EO. En impliquant celles et ceux qui vivent au quotidien les réalités du terrain, le projet s'ancre dans l'expérience concrète et garantit la pertinence des choix pédagogiques et organisationnels.

Leur mission sera d'effectuer un travail préparatoire sur les différentes thématiques et selon les objectifs suivants :

- Identifier les enjeux de la thématique ;
- Effectuer un état des lieux des bonnes pratiques actuelles dans les gymnases vaudois et dans d'autres cantons ;
- Évaluer le potentiel d'amélioration et l'évolution souhaitable selon le cadre visé (ORM/RRM et PEC Écoles de maturité) ;
- Élaborer des propositions concrètes ;
- Évaluer les besoins en matière de formation continue ;
- Évaluer les conséquences plus larges de la thématique (p.ex. par rapport aux autres GTh, au PEC, etc.)

A mesure que le travail avancera, il sera soumis à la réflexion des membres du personnel des gymnases et des partenaires de la DGEP (réunis au sein de la Plateforme MAT-EO) selon des modalités qui seront précisées et dans un processus itératif. Tout au long de

cette phase de deux ans, ceci permettra de construire progressivement et collectivement les éléments suivants (ordre chronologique) :

1. Une vision consolidée de la structure du cursus de maturité en 4 ans ;
2. Des propositions concrètes relatives en majorité aux nouveautés de la maturité 2024 (cf. ch. 2 du Plan d'études cadre Écoles de maturité) ;
3. Les principes permettant d'assurer des transitions les plus fluides possibles du Sec I au Sec II et du Sec II aux hautes écoles ;
4. Une grille horaire découlant des réflexions des points 1 à 3.

En 2027, une synthèse finale de ce travail préparatoire sera réalisée afin de rassembler les éléments fournis par les études MAT-EO, par les GTh et par les échanges avec les gymnases et les partenaires de la DGEP. Elle constituera ainsi la base pour le travail de rédaction du Plan d'études cadre VD de la maturité qui sera coordonné par la DGEP et réalisé au sein des files cantonales et des gymnases. Ces dernières auront un rôle essentiel à jouer pour élaborer un nouveau Plan d'études de la maturité vaudoise qui soit à la fois cohérent, exigeant, ancré dans les réalités de l'enseignement et fidèle aux finalités du Plan d'études cadre Écoles de maturité 2024.

Par ailleurs, une coordination sera opérée entre les différents GTh de manière à réaliser le travail en parallèle et de façon concordante. De plus, le travail se fait, depuis le début de MAT-EO, en étroite collaboration avec la DGEO de manière à pouvoir assurer une cohérence forte entre les différents degrés d'enseignement.

In fine, la combinaison des études MAT-EO, du travail des GTh ainsi que les échanges avec les gymnases et les partenaires, permettront de montrer dans quelle(s) direction(s) la formation gymnasiale vaudoise pourra évoluer concrètement.

### 4.3.2 Identification des GTh

Les GTh ont été répartis en deux catégories : pédagogie et technique. Ces deux catégories sont structurées autour de l'organe central de pilotage et de décision.

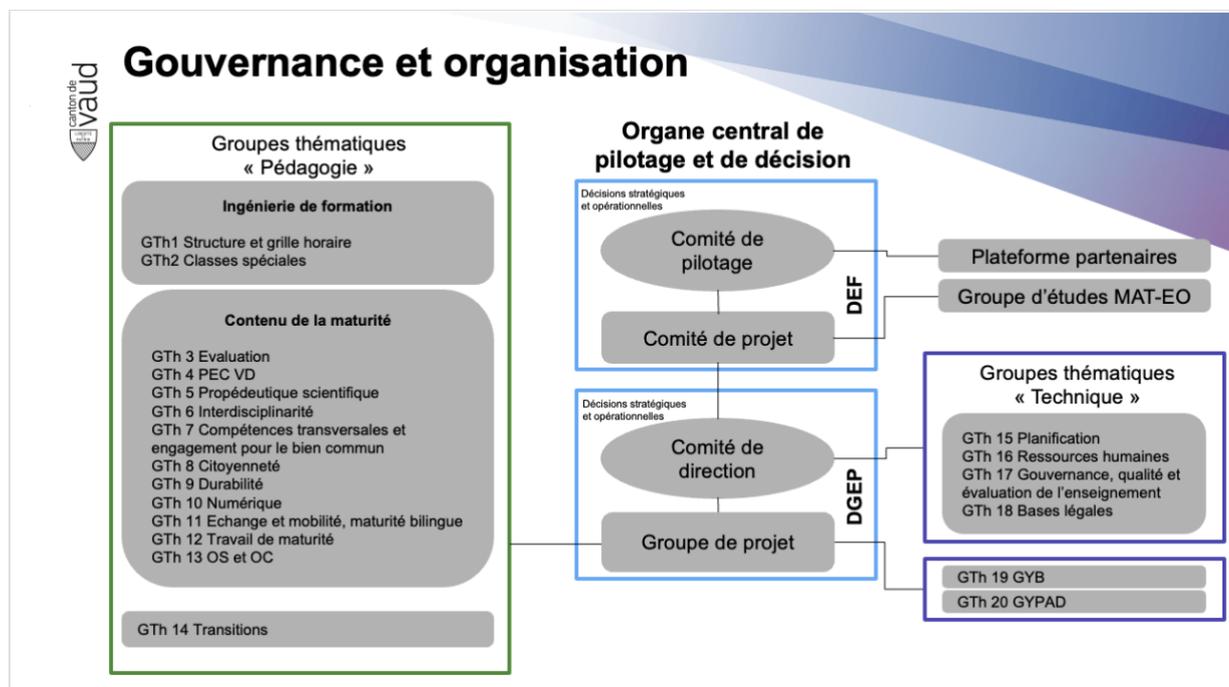


Figure 7 : groupes thématiques (GTh) de la DGEP

### Groupes thématiques « Pédagogie »

La pédagogie doit occuper un rôle central au sein de MAT-EO et se voit ici développée au sein de 14 GTh répartis en 3 catégories :

Catégorie	Commentaires
Ingénierie de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le GTh1 a pour objectif de coordonner l'élaboration de la structure du cursus de maturité en 4 ans. Dans un second temps, il coordonnera l'élaboration de la grille horaire.</li> <li>Le travail du GTh1 s'appuiera tout d'abord sur le cadre juridique fédéral (ORM/RRM, PEC Écoles de maturité, guide de la CSM) sur les retours des gymnases à la consultation sur le PEC Écoles de maturité en automne</li> </ul>

	<p>2023, sur les remarques préliminaires des PCCCF<sup>7</sup>, sur celles des partenaires de la DGEP, sur les résultats des études MAT-EO et sur l'expérience d'autres cantons pour élaborer le périmètre global des réflexions (axes stratégiques). Celui-ci permettra de guider les réflexions qui seront menées au sein des GTh et dans les gymnases entre 2025 et 2027. Il sera progressivement consolidé au gré d'un processus itératif d'échange avec les actrices et acteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le GTh 2 sera consacré aux classes spéciales (sportives ou sportifs et artistes de haut niveau). Il démarrera en été 2026.</li> </ul>
Contenu de la maturité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette catégorie est celle qui contient le plus de GTh étant donné qu'elle concentre les thématiques liées aux contenus disciplinaires (PEC VD) et celles au cœur des évolutions proposées par le nouveau PEC Écoles de maturité (Domaines d'enseignement transversaux).</li> <li>• A l'exception du GTh 4, tous ces GTh démarreront à la rentrée 2025 et dureront 2 ans. Durant cette période, ils réaliseront des travaux préparatoires en vue d'approfondir les réflexions sur différentes thématiques issues du PEC Écoles de maturité.</li> <li>• Le GTh 4 démarrera dans un second temps car il devra en effet s'appuyer sur les études MAT-EO, sur les réflexions relatives au cursus de maturité en 4 ans et sur la grille horaire, sur la réforme de la LEO et sur le travail préparatoire des GTh « Contenu de la maturité ». De cette manière, il pourra effectuer une analyse des contenus disciplinaires actuels en regard des objectifs fixés par le PEC Écoles de maturité et des nouvelles exigences en matière de « compétences de base » en vue de les consolider et de les renforcer là où cela est nécessaire, puis d'y intégrer les domaines d'enseignement transversaux. Par la suite, il pourra coordonner l'élaboration des contenus</li> </ul>

<sup>7</sup> Président·e·s des conférences cantonales des Chef·fe·s de file.

	disciplinaires et des objectifs de formation et de compétences qui sont au cœur de la maturité et qui doivent répondre à l'objectif de dispenser une formation générale équilibrée et cohérente. Il sera coordonné par la Centrale de la DGEP et la rédaction sera réalisée au sein des files cantonales.
Transitions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comme relevé lors de la Journée d'études du modèle 10/11+4<sup>8</sup>, le modèle 10/11+4 implique qu'une attention particulière soit accordée aux transitions entre l'école obligatoire et le postobligatoire. Ce GTh travaillera en étroite collaboration avec le COPRO MAT-EO du DEF (au travers du GTx Transitions) afin d'assurer une coordination avec le travail de la DGEO.</li> <li>• Ce GTh s'occupera aussi de la transition entre le postobligatoire et les Hautes écoles.</li> </ul>

### Groupes thématiques « Technique »

En parallèle aux réflexions des groupes thématiques « Pédagogie », un travail structurant sera conduit par la Centrale de la DGEP.

Catégorie	Commentaires
Planification	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le GTh 15 est conduit par la <i>Division pilotage, planification et supports</i> de la DGEP et a pour mission d'élaborer des stratégies d'organisation et définir un calendrier afin d'assurer la mise en place des infrastructures permettant une transition vers un cursus de maturité en 4 ans.</li> </ul>
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le GTh 16 est piloté par l'<i>Unité des ressources humaines</i> de la DGEP et a pour mission d'identifier et coordonner les besoins en termes de ressources humaines entre les différentes entités du DEF, DGEO, DGEP et DGES et s'assurer qu'une mise en adéquation entre le nouveau Plan d'études et la formation initiale/continue soit correctement déployée. Ce GTh travaillera en étroite collaboration avec</li> </ul>

<sup>8</sup> Pour plus d'informations, consulter : [www.mat-eo.ch](http://www.mat-eo.ch)

	le COPRO MAT-EO du DEF (au travers du GTx RH et Formations) afin d'assurer une coordination avec le travail de la DGEO et de la DGES.
Gouvernance, qualité et évaluation de l'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le GTh 17 a pour mission de mener une réflexion approfondie sur l'organisation et le fonctionnement actuel des gymnases afin d'élaborer et mettre en œuvre un dispositif cantonal intégré de développement et d'assurance qualité permettant de garantir la pertinence, la cohérence et l'efficacité des pratiques administratives, pédagogiques et organisationnelles, tout en favorisant une culture d'amélioration continue partagée par l'ensemble des actrices et acteurs.</li> <li>Il démarrera à partir de l'été 2026.</li> </ul>
Bases légales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le GTh 18 est dirigé par l'<i>Unité des affaires juridiques</i> de la DGEP et a pour mission de proposer les adaptations ou créations nécessaires du cadre légal et réglementaire du Canton et apporter une expertise juridique aux GTh et aux autres groupes de travail du projet MAT-EO.</li> </ul>

### Groupes thématiques « GYB » et « GYPAD »

Finalement, deux GTh seront consacrés au Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) et au Gymnase pour Adultes (GYPAD).

Catégorie	Commentaires
GYB	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Gymnase intercantonal de la Broye constitue un enjeu particulier car il accueille des élèves du Canton de Vaud et du Canton de Fribourg. Les deux cantons n'ayant pas le même calendrier de mise en place de la réforme de la maturité, un GTh piloté par le GYB a été mis en place pour coordonner les réflexions entre les deux cantons.</li> </ul>
GYPAD	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Gymnase pour Adultes (GYPAD) démarrera en été 2026 et aura pour mission d'assurer l'adaptation progressive et cohérente du Gymnase pour Adultes aux nouvelles</li> </ul>

	exigences du Plan d'études cadre des écoles de maturité et de l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORM), en garantissant sur une durée de 3 ans une organisation pédagogique adaptée au public adulte, une conformité réglementaire, ainsi qu'une mise en œuvre maîtrisée, progressive et pilotée.
--	--

#### 4.3.3 Constitution des GTh : appel à candidatures au sein des gymnases

Comme dit précédemment, les GTh sont composés en partie de membres issus de la Centrale DGEP, de la Conférence cantonale des directrices et directeurs de gymnase (CDGV) ou encore de partenaires externes (p.ex. Cellule durabilité, DGEO, DGES). Ces membres ont été choisis par le CODir MAT-EO sur la base des éléments suivants :

- De leur fonction à l'interne (p.ex. Cheffe de l'Unité des ressources humaines pour le GTh 16 « Ressources humaines », Cheffe de l'Unité des affaires juridiques pour le GTh 18 « Bases légales », etc.) ;
- leur fonction en tant que membre externe (intégré au GTh ou consulté) selon les besoins du mandat (p.ex. Cellule durabilité pour le GTh 9 « Durabilité », Service de l'éducation physique et du sport pour le GTh 2 « Classes spéciales », etc.) ;
- Quant aux membres de la CDGV, ils ont été répartis dans l'ensemble des GTh en fonction de leur expertise (p.ex. membre de la CDGV répondante de la mobilité et des maturités à mention bilingue dans le GTh 11 « Échange et mobilité, maturité bilingue »).

Cette organisation offre un double avantage : tout d'abord, celui de pouvoir composer des équipes à même de mobiliser leur expertise au service du mandat ; ensuite de permettre la constitution d'un groupe de coordination assurant une vue globale du travail dans les GTh. Celui-ci est composé :

- des membres du Groupe de projet (notamment le Chef de projet MAT-EO et l'Assistante de projet MAT-EO, qui, à eux deux sont présents dans l'ensemble des GTh) ;
- de la CDGV ;
- de l'OEG qui sont présents dans 13 GTh.

Par ailleurs, une part importante de ces GTh est issue de l'ensemble des gymnases vaudois qui ont été sollicités par l'intermédiaire d'un appel à candidature lancé en avril 2025. Environ 80 personnes ont manifesté leur intérêt et, sur proposition de la CDGV,

plus de 40 personnes ont été retenues par la DGEP pour intégrer les GTh. Les critères de sélection et de répartition retenus ont été les suivants :

- Représenter tous les gymnases vaudois de manière équilibrée ;
- Veiller à l'équilibre entre les disciplines, dans la mesure du possible ;
- Assurer une représentation de plusieurs fonctions : doyennes et doyens, présidentes et présidents des Conférences cantonales des Chefs de file, Cheffes et Chefs de file, membres du personnel enseignant ;
- Représenter toutes les directions ;
- Éviter la formation d'une équipe de directrices et directeurs avec un·e doyen·ne du même établissement ;
- Éviter la création d'équipes d'un même établissement pour les enseignant·e·s ;
- Équilibrer les profils des membres.

#### 4.3.4 Calendrier des GTh

Le calendrier des GTh est prévu comme suit :

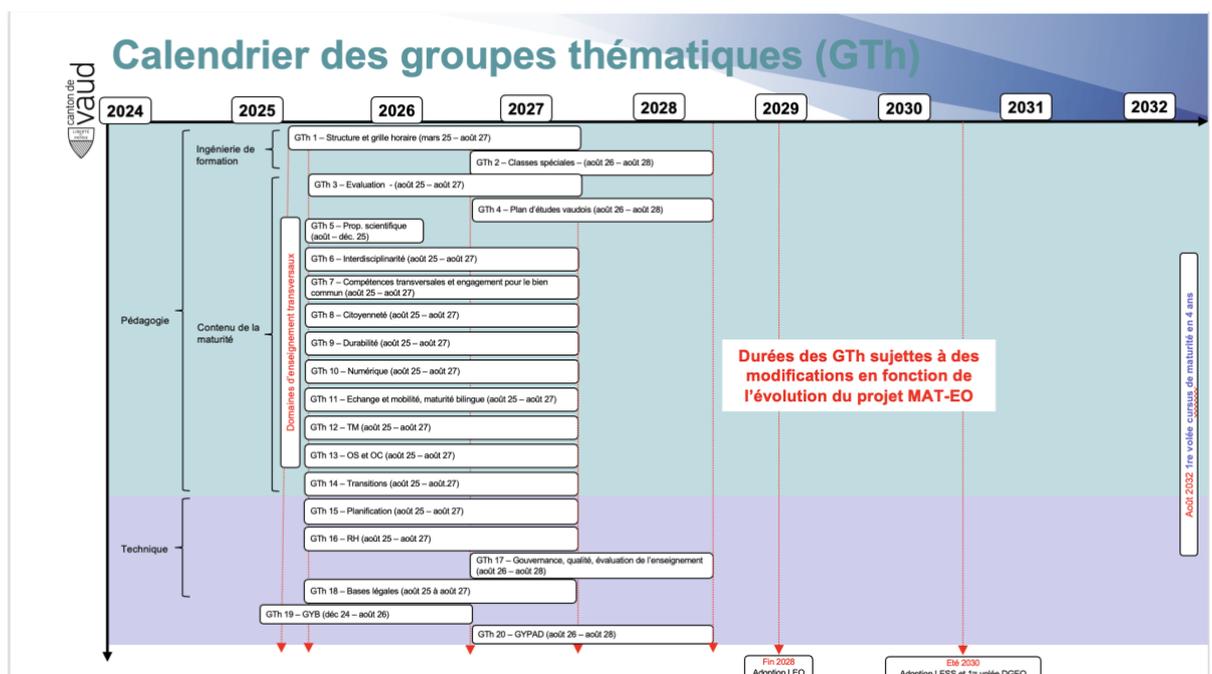


Figure 8 Calendrier des GTh

### 4.3.5 Mandats des groupes thématiques

#### Pourquoi rédiger des mandats ?

La création des GTh doit être accompagnée par la rédaction de mandats qui constituent des outils d'organisation, de coordination et de pilotage essentiels pour un projet aussi vaste et systémique que la réforme de la maturité gymnasiale. Au-delà des contenus spécifiques qu'ils traitent et qui sont détaillés ci-dessous, ils jouent tout d'abord un rôle structurant pour l'ensemble du projet et ce à plusieurs niveaux :

- La réforme de la maturité touche de multiples dimensions (structurelle, pédagogique, réglementaire, institutionnelle, humaine). Les GTh permettent de découper cette complexité en blocs cohérents, chacun avec ses livrables, son calendrier et ses ressources.
- Chaque GTh est défini avec un mandat et une mission claire, des objectifs assignés et une feuille de route. Cela facilite le suivi, permet d'exprimer précisément les attentes et d'assurer un cadre de référence partagé (entre l'administration, les GTh, les directions, les gymnases et les partenaires représentés au sein de la Plateforme).
- Ces missions et objectifs permettent d'articuler les groupes entre eux, de garantir la cohérence transversale des réflexions et d'assurer une remontée d'information structurée vers l'organe central de pilotage. Cela facilite les arbitrages, la prise de décision et la communication institutionnelle. Cela permet aussi de donner du sens, de la légitimité et des repères aux personnes impliquées.
- La réforme doit répondre à des critères nationaux définis dans la base légale (ORM/RRM) et dans le Plan d'études cadre Écoles de maturité. Dès lors, les missions et objectifs permettent de s'assurer que chaque exigence est prise en charge par un groupe compétent, dans un cadre formel et méthodique.
- Finalement, le Groupe de projet assurera une coordination entre les GTh en collaboration avec l'ensemble de leurs responsables.

En d'autres termes, les mandats ne sont pas seulement des outils de travail thématique. Ils sont des instruments de gouvernance structurés autour d'un organe central de pilotage et de décision. Ils garantissent que la réforme est coordonnée, partagée, traçable et pilotée, dans un esprit de rigueur, de collaboration et de transparence.

## Conduite du projet et structures de coordination DGEP et DGEO

Le choix du modèle 10/11+4 implique une collaboration et une coordination forte entre la DGEO et la DGEP. L'élaboration des groupes transversaux (GTx) au niveau du DEF et des groupes thématiques (GTh) au niveau de la DGEP répond de cet impératif pour plusieurs raisons :

- Assurer une transition pédagogique fluide entre les deux niveaux d'enseignement en identifiant des critères de préparation, d'admission et de suivi pédagogique.
- Éviter les ruptures de parcours et garantir l'égalité des chances : une gouvernance partagée permet de concevoir des trajectoires continues et progressives.
- Harmoniser les calendriers, l'évaluation et les modalités de suivi : ces éléments doivent être définis en commun pour éviter les incohérences de pilotage.
- Anticiper les implications RH, organisationnelles et logistiques (effectifs, besoins en personnel, affectation des ressources et des infrastructures).
- Répondre aux exigences de reconnaissance fédérale : l'ORM/RRM et le PEC Écoles de maturité exigent que le cursus de maturité gymnasial soit cohérent, structuré et reconnu. Dès lors, la Commission suisse de maturité attend des cantons qu'ils assurent une continuité de formation explicite entre l'école obligatoire et la maturité.

À l'interne de la DGEP mais aussi en coordination avec la DGEO, les charnières suivantes ont été définies afin d'assurer la coordination de MAT-EO et son articulation entre le terrain et les entités de gouvernance. Ceci se fait à différents niveaux et à des niveaux de décision différents.

### 1. Gouvernance globale DEF

- COPIL : décisions stratégiques globales DEF (plus haut niveau de décision au niveau départemental).
- COPro : décisions opérationnelles et conduite du projet au niveau du DEF.

### 2. Interface DGEO/DGEP au niveau DEF

- Groupes de travail transversaux (GTx) qui travaillent sur des thématiques transversales DGEO-DGEP et qui définissent les lignes de directions stratégiques.
- Ils travaillent en coordination avec les groupes thématiques associés qui mènent les travaux préparatoires de réflexion à la DGEO et à la DGEP (p.ex. le GTx RH et formations collabore avec le GTh 16, le GTx Transitions avec le GTh 14 Transitions).

### 3. Gouvernance DGEP

- CODir : décisions stratégiques globales (plus haut niveau de décision au niveau de la DGEP).
- GP : décisions opérationnelles et conduite du projet au niveau de la DGEP.

### 4. Groupe de coordination DGEP

- Groupe dont la mission est d'effectuer des points de situation et de coordination du travail mené dans les différents groupes thématiques (GTh). Il est composé notamment des responsables des GTh et du GP.

### 5. Groupes thématiques DGEP (GTh)

- Groupes dont la mission est de mener des travaux préparatoires sur diverses thématiques touchant à MAT-EO. Ils sont présidés par un·e responsable, coordonnés par le chef de projet MAT-EO ou l'assistante de projet MAT-EO et effectuent leur travail selon un cadre défini par les mandats des GTh.

## Plateforme collaborative

Finalement, une plateforme collaborative (Sharepoint) a été mise en place pour permettre à l'ensemble des GTh de travailler en collaboration.

## Élaboration des mandats des GTh

Les mandats des GTh ont été élaborés dans un processus itératif entre le Groupe de projet, les responsables des GTh et les membres de la Centrale impliqués dans les GTh. En fin de compte, ils ont été validés par le Comité de direction MAT-EO de la DGEP.

Ils permettent d'identifier :

- Les membres (et notamment le responsable du GTh et la coordinatrice/le coordinateur) ;
- La mission ;
- Les objectifs ;
- Les livrables attendus des GTh.

GTh 1 : structure et grille horaire	
<b>Membres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Responsable</b></li> <li>• <b>Coordinateur coordinatrice</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Luca Pession, DGA, DGEP</b></li> <li>• <b>Christian Henchoz, chef de projet MAT-EO, DGEP</b></li> <li>• Suzanne Peters, directrice, CDGV</li> <li>• Sabine De Vito-Bolla, directrice, CDGV</li> <li>• Patrick Godat, directeur, CDGV</li> <li>• Laurent Massonnet, directeur, CDGV</li> <li>• Sylvain Chollet, chef OEG, DGEP</li> <li>• Cécile-Maud Tirelli, cheffe UAJ, DGEP</li> </ul>
<b>Mission</b>	<p>Coordonner l'élaboration des variantes de réorganisation du cursus de maturité en 4 ans (structure) et l'élaboration d'un projet de grille horaire, conformément aux objectifs généraux du Plan d'études cadre et aux exigences de l'ORM et en collaboration avec les actrices et acteurs de l'école.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modéliser une structure globale de la formation en École de maturité en 4 ans.</li> <li>• Proposer un modèle de réflexions sur les conditions de passage entre les différentes filières.</li> <li>• Élaborer un projet de grille horaire (ou des variantes) qui réponde aux objectifs pédagogiques, légaux et réglementaires de l'ORM/RRM et du PEC Écoles de maturité.</li> <li>• Garantir la compatibilité de la grille horaire avec les contraintes opérationnelles des établissements.</li> <li>• Coordonner le travail et les réflexions avec les autres GTh.</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition d'un modèle d'organisation.</li> <li>• Élaboration d'une stratégie de communication de la structure cursus en 4 ans.</li> <li>• Proposition d'une grille horaire.</li> <li>• Élaboration d'une stratégie de communication de la grille horaire.</li> <li>• Synthèse finale du travail.</li> </ul>

GTh 2 Classes spéciales - Démarrage en 2027	
<b>Membres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Responsable</b></li> <li>• <b>Coordinateur coordinatrice</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Marc-André Jaquemet, directeur, CDGV</b></li> <li>• <b>Chiara Guarda Martinoli, assistante de projet MAT-EO, DGEP</b></li> <li>• Daniel Pedrucci, doyen, Gymnase Auguste Piccard</li> <li>• Marie-Claude Guerry, doyenne, Gymnase de Beaulieu</li> <li>• Anne de Murali Vocat, adjointe OEG, DGEP</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Florian Etter, adjoint pédagogique, SEPS</li> </ul>
<b>Mission</b>	<p>Concevoir et mettre en œuvre une nouvelle structure et organisation des classes spéciales (éventuellement d'autres dispositifs particuliers) pour sportives ou sportifs et artistes de haut niveau afin de permettre aux élèves de concilier études et activité sportive ou artistique (SAE), de les soutenir dans leur double projet, et de favoriser l'égalité des chances, l'attractivité du dispositif et l'excellence académique et professionnelle, conformément aux objectifs généraux du Plan d'études cadre et aux exigences de l'ORM.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectuer une analyse diagnostique des structures spéciales existantes.</li> <li>• Établir la structure, l'organisation et le fonctionnement des classes spéciales.</li> <li>• Adapter le cadre pédagogique et les modalités d'évaluation.</li> <li>• Améliorer l'accompagnement et le suivi des élèves.</li> <li>• Établir le cadre réglementaire.</li> <li>• Renforcer la coordination avec les partenaires externes.</li> <li>• Coordonner le travail et les réflexions avec les autres GTh et la DGEO (ASE) en vue d'assurer une cohérence globale de MAT-EO.</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse diagnostique.</li> <li>• Proposition d'un modèle d'organisation.</li> <li>• Plan de mise en œuvre.</li> <li>• Indicateurs de suivi et d'évaluation.</li> <li>• Synthèse finale du travail.</li> </ul>

<b>GTh 3 évaluation</b>	
<b>Membres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Responsable</b></li> <li>• <b>Coordinateur coordinatrice</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Anne Fournand, directrice, CDGV</b></li> <li>• <a href="#">Chiara Guarda Martinoli, assistante de projet MAT-EO, DGEP</a></li> <li>• Adriano Aloise, directeur, CDGV</li> <li>• Manon Urfer, adjointe OEG, DGEP</li> <li>• Hugo Martinho, enseignant, français, philosophie et psychologie, Gymnase de Nyon</li> <li>• Patrick Rossi, enseignant, mathématiques et informatique, Gymnase du Bugnon</li> <li>• Anne-Cécile Coupas, enseignante et doyenne, chimie, Gymnase de Beaulieu</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sylvia Corral, enseignante et doyenne, mathématiques, Gymnase Auguste Piccard</li> </ul>
<b>Mission</b>	Élaborer les principes, le cadre éthique et les objectifs de l'évaluation et des examens dans la formation gymnasiale, proposer des conditions de promotion et définir les responsabilités de la décision (conseil de l'élève / Conférence des maître·sse·s / Conseil de direction), conformément aux objectifs généraux du Plan d'études cadre et aux exigences de l'ORM.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser les pratiques actuelles en matière d'évaluation et de conditions de promotion.</li> <li>Définir les principes et le cadre éthique de l'évaluation.</li> <li>Définir les conditions de l'évaluation ainsi que celles de la promotion et de l'orientation.</li> <li>Réviser le cadre des examens de maturité.</li> <li>Garantir la qualité et la reconnaissance du certificat de maturité.</li> <li>Coordonner le travail et les réflexions avec les autres GTh en vue d'assurer une cohérence globale de MAT-EO.</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse diagnostique.</li> <li>Proposition d'un cadre révisé pour l'évaluation.</li> <li>Révision du format des examens de maturité.</li> <li>Clarification des conditions de promotion.</li> <li>Mise en place d'indicateurs de suivi.</li> <li>Synthèse finale du travail.</li> </ul>

#### GTh 4 PEC VD - Démarrage en 2026

<b>Membres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Sylvain Chollet, Chef de l'OEG, DGEP</b></li> <li><a href="#">Chiara Guarda Martinoli, assistante de projet MAT-EO, DGEP</a></li> <li>Files cantonales et doyen·ne·s du GypAd</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Responsable</b></li> <li><a href="#">Coordinateur</a> <a href="#">coordinatrice</a></li> </ul>	
<b>Mission</b>	Coordonner la conception du Plan d'études cadre vaudois (PEC-VD) de l'École de maturité, en collaboration avec les actrices et acteurs concernés, en s'appuyant sur le Plan d'études cadre Écoles de maturité et l'ORM/RRM, la structure du cursus de maturité en 4 ans, la grille horaire et les réflexions des différents GTh traitant du contenu de la maturité, afin de garantir une formation cohérente, exigeante et adaptée au contexte vaudois, tout en assurant l'harmonisation intercantonale et la conformité aux standards nationaux.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la conformité au cadre national.</li> <li>Concrétiser la vision éducative vaudoise.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structurer les contenus d'enseignement.</li> <li>• Implémenter les dispositifs transversaux.</li> <li>• Identifier les modalités d'examen.</li> <li>• Assurer la cohérence interne du document en vue de sa mise en œuvre et de sa reconnaissance par la Commission suisse de maturité.</li> <li>• Assurer un suivi avec l'OEG lors de la phase de rédaction / consultation / audition / présentation et validation du PE auprès des établissements.</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Axes stratégiques du PEC-VD</li> <li>• Schéma général du cursus.</li> <li>• Plans d'études par discipline.</li> <li>• Cahiers des charges des dispositifs.</li> <li>• Cadre cantonal de certification.</li> <li>• Document PEC-VD complet.</li> </ul>

GTh 5 Propédeutique scientifique	
<b>Membres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Responsable</b></li> <li>• <b>Coordinateur coordinatrice</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Patrick Godat, directeur, CDGV</b></li> <li>• <b>Chiara Guarda Martinoli, assistante de projet MAT-EO, DGEP</b></li> <li>• Anne de Muralt Vocat, adjointe OEG, DGEP</li> <li>• Felicetti Ricci, enseignant et chef de file, philosophie, psychologie et italien, Gymnase de Nyon</li> <li>• Nabil Mastour, enseignant et chef de file, biologie, Gymnase de Burier</li> </ul>
<b>Mission</b>	Clarifier la notion de propédeutique scientifique, définir ses finalités pédagogiques et proposer des modalités d'intégration dans le cursus de maturité en 4 ans, conformément aux objectifs généraux du Plan d'études cadre et aux exigences de l'ORM.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir le concept et les visées de la propédeutique scientifique.</li> <li>• Identifier les apports pédagogiques.</li> <li>• Déterminer les modalités d'intégration dans le cursus.</li> <li>• S'assurer de la compatibilité avec les exigences post-maturité.</li> <li>• Coordonner le travail et les réflexions avec les autres GTh en vue d'assurer une cohérence globale de MAT-EO.</li> </ul>

<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Note de cadrage conceptuelle.</li> <li>• Analyse des conditions de mise en œuvre.</li> <li>• Indicateurs de suivi et d'évaluation de la mise en place de la propédeutique scientifique dans le cursus de maturité.</li> <li>• Synthèse finale du travail.</li> </ul>
------------------	---

<b>GTh 6 Interdisciplinarité</b>	
<b>Membres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Responsable</b></li> <li>• <b>Coordinateur coordinatrice</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Olivier Krähenbühl, directeur, CDGV</b></li> <li>• <b>Chiara Guarda Martinoli, assistante de projet MAT-EO, DGEP</b></li> <li>• Muriel Gross, adjointe OEG, DGEP</li> <li>• Jean-Frédéric Martin, enseignant, anglais, Gymnase de Crissier</li> <li>• Eva Kouvandjieva, enseignante et cheffe de file, philosophie et histoire de l'art, Gymnase de Beaulieu</li> <li>• Géraldine Voelke-Viscardi, enseignante, cheffe de file et PCCCF, latin et culture antique, Gymnase de Renens</li> <li>• Michaël Comte, enseignant, français et philosophie, Gymnase de la Cité</li> <li>• Claire Favre Maxwell, enseignante, anglais, Gymnase d'Yverdon</li> </ul>
<b>Mission</b>	Définir les finalités, les contours conceptuels et les formes possibles de l'interdisciplinarité dans le cursus de maturité en 4 ans, conformément aux objectifs généraux du Plan d'études cadre et aux exigences de l'ORM.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clarifier la notion d'interdisciplinarité dans le contexte gymnasial.</li> <li>• Identifier les apports pédagogiques et formatifs visés.</li> <li>• Identifier les opportunités d'innovation pédagogique.</li> <li>• Explorer les modalités concrètes d'implémentation dans le cursus.</li> <li>• Analyser les implications organisationnelles et pédagogiques.</li> <li>• Coordonner le travail et les réflexions avec les autres GTh en vue d'assurer une cohérence globale de MAT-EO.</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre de référence de l'interdisciplinarité au gymnase.</li> <li>• Propositions de scénarios d'intégration dans le cursus.</li> <li>• Analyse des conditions de mise en œuvre.</li> <li>• Propositions d'outils d'évaluation.</li> <li>• Synthèse finale du travail.</li> </ul>

## **GTh 7 Compétences transversales et engagement pour le bien commun**

<b>Membres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Responsable</b></li> <li>• <b>Coordinateur coordinatrice</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Michael Gelsomino, directeur, CDGV</b></li> <li>• <b>Chiara Guarda Martinoli, assistante de projet MAT-EO, DGEP</b></li> <li>• Laurent Massonnet, directeur, CDGV</li> <li>• Christine Rama, Cheffe Unité Ressources et Prévention, DGEP</li> <li>• Matteo Auger, enseignant, biologie, Gymnase de Burier</li> <li>• Malika Trachsel, enseignante et cheffe de file, géographie, Gymnase d'Yverdon</li> <li>• Carole Bonardi, enseignante et doyenne, économie et droit, Gymnase de Beaulieu</li> <li>• Christelle Cardon, enseignante et doyenne, chimie, Gymnase du Bugnon</li> </ul>
<b>Mission</b>	<p>Clarifier les notions de compétences transversales et d'engagement pour le bien commun dans le cadre de la formation gymnasiale, déterminer les objectifs éducatifs et proposer des modalités concrètes d'intégration dans le cursus de maturité en 4 ans conformément aux objectifs généraux du Plan d'études cadre et aux exigences de l'ORM.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clarifier les concepts-clés.</li> <li>• Déterminer les objectifs éducatifs dans le contexte gymnasial.</li> <li>• Identifier les opportunités d'intégration dans le cursus.</li> <li>• Développer des pistes pédagogiques concrètes, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du gymnase.</li> <li>• Formuler des recommandations pour l'évaluation et la valorisation.</li> <li>• Coordonner le travail et les réflexions avec les autres GTh en vue d'assurer une cohérence globale de MAT-EO.</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre de référence des compétences transversales et de l'engagement pour le bien commun.</li> <li>• Cartographie des points d'entrée dans le cursus.</li> <li>• Scénarios d'implémentation pédagogique.</li> <li>• Propositions d'évaluation et de valorisation.</li> <li>• Synthèse finale du travail.</li> </ul>

<b>GTh 8 Citoyenneté</b>	
<b>Membres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Responsable</b></li> <li>• <b>Coordinateur coordinatrice</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Laurent de Schoulepnikoff, directeur, CDGV</b></li> <li>• <b>Chiara Guarda Martinoli, assistante de projet MAT-EO, DGEP</b></li> <li>• Sarah Friesen, enseignante, économie et droit, Gymnase de Nyon</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Raphaël Santoro, enseignant, économie et droit, Gymnase de Crissier</li> <li>• Michel Pahud, enseignant, chef de file et PCCCF, histoire et français, Gymnase de Morges</li> <li>• Jasmine Menamkat, enseignante, cheffe de file et doyenne, histoire, Gymnase de Crissier</li> <li>• Philippe Thueler, enseignant et doyen, physique, Gymnase de Bussigny</li> </ul>
<b>Mission</b>	Déterminer le champ d'application de la notion de citoyenneté dans le cadre de la formation gymnasiale, déterminer les objectifs éducatifs, proposer des modalités concrètes pour son intégration transversale et/ou disciplinaire dans le cursus de maturité, et examiner les liens entre citoyenneté, engagement pour le bien commun et durabilité, conformément aux objectifs généraux du Plan d'études cadre et aux exigences de l'ORM.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clarifier la notion de citoyenneté dans le contexte gymnasial.</li> <li>• Déterminer les objectifs éducatifs visés.</li> <li>• Évaluer les modalités d'intégration dans le cursus gymnasial.</li> <li>• Formuler des recommandations pédagogiques.</li> <li>• Développer une proposition d'évaluation et de valorisation.</li> <li>• Coordonner le travail et les réflexions avec les autres GTh en vue d'assurer une cohérence globale de MAT-EO.</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre conceptuel de la citoyenneté dans le contexte gymnasial.</li> <li>• Réflexion structurée sur les modalités possibles de mise en œuvre.</li> <li>• Scénarios pédagogiques d'implémentation.</li> <li>• Propositions pour l'évaluation et la valorisation.</li> <li>• Synthèse finale du travail.</li> </ul>

<b>GTh 9 Durabilité</b>	
<b>Membres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Responsable</b></li> <li>• <b>Coordinateur coordinatrice</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Véronique Mariani, directrice, CDGV</b></li> <li>• <b>Chiara Guarda Martinoli, assistante de projet MAT-EO, DGEP</b></li> <li>• Gaëlle Keim, Déléguée départementale à la durabilité, DEF</li> <li>• Marceline Vuaridel, enseignante, géographie, Gymnase de Beaulieu</li> <li>• Clémentine Hubleur, enseignante et référente durabilité, français et histoire, Gymnase du Bugnon</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rachel Bendjama, enseignante et référente durabilité, mathématiques et physique, Gymnase de Chamblandes</li> </ul>
<b>Mission</b>	Clarifier la notion de durabilité dans le contexte du gymnase, déterminer les objectifs éducatifs en lien avec les finalités de l'enseignement de maturité, identifier les modalités concrètes d'intégration transversale, disciplinaire et pédagogique de cette notion dans le cursus, en coordination avec le projet d'École vaudoise durable de la Cellule durabilité du DEF et conformément aux objectifs généraux du Plan d'études cadre et aux exigences de l'ORM.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir la notion de durabilité dans le contexte de la maturité gymnasiale.</li> <li>• Identifier les objectifs éducatifs liés à la durabilité.</li> <li>• Cartographier les opportunités d'intégration dans le cursus.</li> <li>• Formuler des recommandations pédagogiques.</li> <li>• Proposer des pistes d'évaluation et de valorisation.</li> <li>• Coordonner le travail et les réflexions avec les autres GTh en vue d'assurer une cohérence globale de MAT-EO.</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre de référence sur la durabilité au gymnase.</li> <li>• Propositions concrètes d'intégration dans le cursus.</li> <li>• Recommandations pour l'évaluation et la valorisation.</li> <li>• Synthèse finale du travail.</li> </ul>

<b>GTh 10 Numérique</b>	
<b>Membres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Responsable</b></li> <li>• <b>Coordinateur coordinatrice</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Frédéric Baechler, directeur, CDGV</b></li> <li>• <b>Chiara Guarda Martinoli, assistante de projet MAT-EO, DGEP</b></li> <li>• Anne Storno, Responsable de l'équipe Pédagogie Numérique, DGEP</li> <li>• Glenn Meleder, Responsable Pôle Relations et Solutions Métiers, USI</li> <li>• Thomas Fasel, enseignant et doyen, anglais, Gymnase de Burier</li> <li>• Guillaume Donati, enseignant et chef de file, physique, Gymnase pour Adultes</li> <li>• Laurent Gemelli, enseignant et doyen, économie et droit, Gymnase d'Yverdon</li> <li>• Noé Steppacher, enseignant et doyen, géographie, Gymnase Provence</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Philippe Rochat, enseignant, chef de file et PCCCF informatique, Gymnase de Morges</li> </ul>
<b>Mission</b>	Clarifier la notion de numérique dans le contexte du gymnase, déterminer les objectifs éducatifs en lien avec les finalités de l'enseignement de maturité, identifier les modalités concrètes d'intégration transversale, disciplinaire et pédagogique de cette notion dans le cursus, en coordination avec le Programme d'éducation numérique de la DGEP et conformément aux objectifs généraux du Plan d'études cadre et aux exigences de l'ORM.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Clarifier la notion de "numérique" dans le contexte de la formation gymnasiale.</li> <li>Déterminer les finalités éducatives associées au numérique.</li> <li>Identifier les opportunités d'intégration du numérique dans le cursus.</li> <li>Formuler des recommandations pédagogiques.</li> <li>Proposer des pistes d'évaluation et de valorisation.</li> <li>Coordonner le travail et les réflexions avec les autres GTh en vue d'assurer une cohérence globale de MAT-EO.</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cadre de référence sur la notion de numérique et ses objectifs dans le contexte gymnasial.</li> <li>Cartographie des opportunités d'intégration du numérique dans la nouvelle maturité.</li> <li>Recommandations pédagogiques.</li> <li>Propositions d'évaluation et de valorisation.</li> <li>Synthèse finale du travail.</li> </ul>

### GTh 11 Échange et mobilité, maturité bilingue

<b>Membres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Responsable</b></li> <li>Coordinateur / coordinatrice</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Véronique Mariani, directrice, CDGV</b></li> <li>Chiara Guarda Martinoli, assistante de projet MAT-EO, DGEP</li> <li>Muriel Gross, adjointe OEG, DGEP</li> <li>Barbara Renaud Lusciati, enseignante, cheffe de file, répondante cantonale des échanges, allemand, Gymnase de Morges</li> <li>Toni Cetta, enseignant, chef de file, répondant maturité bilingue fr-ita, Gymnase de la Cité</li> <li>Céline Matthey, enseignante, cheffe de file, répondante maturité bilingue fr-ang, Gymnase de Renens</li> <li>Sabrina Gerber, doyenne, répondante maturité bilingue fr-all, Gymnase de Bussigny</li> <li>Frédéric Gigon, enseignant et doyen, allemand, Gymnase du Bugnon</li> </ul>
---	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hélène Couve, enseignante et doyenne, mathématiques, Gymnase de Nyon</li> </ul>
<b>Mission</b>	Transposer le cadre légal relatif aux échanges, à la mobilité ainsi qu'aux maturités à mention bilingue et définir les modalités concrètes d'implémentation des dispositifs au sein des gymnases, conformément aux objectifs généraux du Plan d'études cadre et aux exigences de l'ORM.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir les concepts de mobilité, d'échange scolaire et de maturité bilingue dans le cadre de la formation gymnasiale.</li> <li>Déterminer les finalités éducatives et sociétales de ces dispositifs.</li> <li>Identifier les opportunités d'intégration dans le cursus gymnasial.</li> <li>Proposer des pistes d'évaluation et de valorisation.</li> <li>Coordonner le travail et les réflexions avec les autres GTh en vue d'assurer une cohérence globale de MAT-EO.</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cadre conceptuel.</li> <li>Scénarios d'intégration dans le cursus.</li> <li>Propositions d'évaluation et de valorisation.</li> <li>Synthèse finale du travail.</li> </ul>

<b>GTh 12 Travail de maturité</b>	
<b>Membres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Responsable</b></li> <li>• <b>Coordinateur coordinatrice</b></li> </ul>
<b>Mission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suzanne Peters, directrice, CDGV</b></li> <li>• <b>Chiara Guarda Martinoli, assistante de projet MAT-EO, DGEP</b></li> <li>• Olivier Krähenbühl, directeur, CDGV</li> <li>• Rodolphe Maeusli, enseignant, allemand, Gymnase d'Etoy</li> <li>• Jamil Alioui, enseignant, sciences informatiques, Gymnase de Burier</li> <li>• Ricardo Pérez Suárez, enseignant, mathématiques et physique, Gymnase de Morges</li> <li>• Evelyne Kuhn, enseignante, histoire, Gymnase de Nyon</li> <li>• Mauricio Leal, enseignant, psychologie, Gymnase d'Yverdon</li> <li>• Anne Lorne, enseignante et doyenne, économie, Gymnase de la Cité</li> <li>• Xavier Perret, enseignant et doyen, éducation physique et géographie, Gymnase de Morges</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les finalités éducatives.</li> <li>• Identifier les opportunités d'intégration.</li> <li>• Formuler des recommandations pédagogiques.</li> <li>• Proposer des pistes d'évaluation et de valorisation.</li> <li>• Coordonner le travail et les réflexions avec les autres GTh en vue d'assurer une cohérence globale de MAT-EO.</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre conceptuel.</li> <li>• Propositions concrètes d'intégration dans le cursus.</li> <li>• Recommandations pédagogiques.</li> <li>• Évaluation et valorisation.</li> <li>• Synthèse finale du travail.</li> </ul>

<b>GTh 13 OS et OC</b>	
<b>Membres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Responsable</b></li> <li>• <b>Coordinateur coordinatrice</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Yann Fischer, directeur, CDGV</b></li> <li>• <b>Chiara Guarda Martinoli, assistante de projet MAT-EO, DGEP</b></li> <li>• Vincenza Gabellone, directrice, CDGV</li> <li>• Manon Urfer, adjointe OEG, DGEP</li> <li>• Fanny Dufour, enseignante, cheffe de file et PCCCF, physique, Gymnase de Chamblandes</li> <li>• Eva Digon Truan, enseignante et doyenne, espagnol et français, Gymnase de Renens</li> <li>• Emilie Suter, enseignante, cheffe de file et PCCCF, latin, français et culture antique, Gymnase du Bugnon</li> <li>• Julie Fischer, enseignante, cheffe de file et PCCCF, arts visuels, Gymnase de Renens</li> <li>• David Da Silva, enseignant et doyen, informatique, Gymnase de Chamblandes</li> <li>• Frank Dayen, enseignant, sociologie, Gymnase de Morges</li> <li>• Martial Baumgartner, enseignant et doyen, psychologie et géographie, Gymnase d'Etoy</li> <li>• Denise Zaru, enseignante, cheffe de file et doyenne, histoire de l'art, Gymnase Auguste Piccard</li> </ul>
<b>Mission</b>	Formuler une vision actualisée des options spécifiques (OS) et des options complémentaires (OC) conformément aux objectifs généraux du Plan d'études cadre et aux exigences de l'ORM, en vue de renforcer leur contribution à la formation générale, à l'orientation académique et à l'ouverture interdisciplinaire.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clarifier les finalités éducatives des OS et OC.</li> <li>• Identifier les opportunités d'intégration.</li> <li>• Formuler des recommandations pédagogiques pour leur mise en œuvre.</li> <li>• Proposer des pistes d'évaluation et de valorisation.</li> <li>• Coordonner le travail et les réflexions avec les autres GTh en vue d'assurer une cohérence globale de MAT-EO.</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre conceptuel des OS et OC.</li> <li>• Propositions de scénarios d'intégration dans le cursus.</li> <li>• Guide de mise en œuvre cantonale des OS et OC.</li> <li>• Grilles et modalités d'évaluation harmonisées.</li> <li>• Synthèse finale du travail.</li> </ul>

GTh 14 Transitions	
<b>Membres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Responsable</b></li> <li>• <b>Coordinateur coordinatrice</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suzanne Peters, Directrice, CDGV</b></li> <li>• <b>Christian Henchoz, Chef de projet MAT-EO, DGEP</b></li> <li>• Mirta Olgiati Pelet, adjointe OEG, DGEP</li> <li>• Sandro Trivilino, directeur, CDEP</li> <li>• Emmanuelle Rossier, directrice, OCOSP</li> <li>• Didier Perrenoud, responsable des prestations du sec 2, OCOSP</li> </ul>
<b>Mission</b>	<p>Analyser et organiser des transitions harmonieuses, qui garantissent une égalité des chances et pédagogiquement cohérentes entre l'école obligatoire et le gymnase, ainsi qu'entre le gymnase et les hautes écoles, dans le cadre de la mise en œuvre de la structure 10/11+4.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfléchir aux conditions d'accès au gymnase en fin de 10e et en fin de 11e année en collaboration avec le GTx Transitions.</li> <li>• Assurer la continuité pédagogique entre les cycles.</li> <li>• Prévoir des mécanismes de suivi et de soutien pour les élèves.</li> <li>• Renforcer la lisibilité des cursus pour les élèves, familles et enseignant·e·s.</li> <li>• Coordonner le travail et les réflexions avec les autres GTh en vue d'assurer une cohérence globale de MAT-EO.</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document de cadrage des critères d'admission.</li> <li>• Guide de continuité pédagogique.</li> <li>• Protocole d'accompagnement des élèves.</li> <li>• Matériel d'information à destination des élèves et familles.</li> <li>• Synthèse finale du travail.</li> </ul>

GTh 15 Planification	
<b>Membres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Responsable</b></li> <li>• <b>Coordinateur coordinatrice</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pedro Coelho, DGA, DGEP</b></li> <li>• <b>Christian Henchoz, chef de projet MAT-EO, DGEP</b></li> <li>• Michael Gelsomino, directeur, CDGV</li> <li>• Sabine De Vito-Bolla, directrice, CDGV</li> <li>• Frédéric Baechler, directeur, CDGV</li> <li>• Marc-André Jaquemet, directeur, CDGV</li> <li>• Nicolas Pillin, chef UPA, DGEP</li> <li>• Astrid Bücher, responsable infrastructures et bâtiments, DGEP</li> <li>• Gaël Manigley, responsable RH pour les établissements DGEP</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DGMR</li> <li>• DGIP</li> </ul>
<b>Mission</b>	Consolider les stratégies d'organisation et mettre à jour le calendrier en fonction du projet MAT-EO afin d'assurer la mise en place des infrastructures permettant une transition sereine vers un cursus de maturité en 4 ans.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer une planification globale et coordonnée de la réforme.</li> <li>• Adapter et développer les infrastructures scolaires.</li> <li>• Garantir une organisation spatiale et fonctionnelle adaptée à un cursus de 4 ans.</li> <li>• Assurer l'accessibilité, la durabilité et la qualité de vie scolaire.</li> <li>• Veiller à l'équité territoriale et à l'adaptation locale des infrastructures.</li> <li>• Évaluer et ajuster en continu les dispositifs mis en place.</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Feuille de route pluriannuelle des infrastructures (2025–2040).</li> <li>• Rapport d'audit des capacités actuelles et projection des besoins.</li> <li>• Axes stratégiques pour l'aménagement des espaces pédagogiques.</li> <li>• Cartographie des scénarios d'implantation et de développement par région.</li> </ul>

GTh 16 Ressources humaines	
<b>Membres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Responsable</b></li> <li>• <b>Coordinateur coordinatrice</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nadège Beldi, cheffe URH, DGEP</b></li> <li>• <b>Christian Henchoz, chef de projet MAT-EO, DGEP</b></li> <li>• Gaël Manigley, responsable RH pour les établissements DGEP</li> <li>• Yann Fischer, directeur, CDGV</li> <li>• Véronique Mariani, directrice, CDGV</li> <li>• Suzy Beysard, chargée de projet URH</li> </ul>
<b>Mission</b>	Identifier et coordonner les besoins en termes de ressources humaines entre les différentes entités du DEF, DGEO, DGEP et DGES et s'assurer qu'une mise en adéquation entre le nouveau plan d'études et la formation initiale/continue soit correctement déployée par la HEP Vaud.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir un diagnostic partagé des besoins en ressources humaines à l'horizon 2030.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un mécanisme de coordination entre les directions du DEF (DGEO, DGEP, DGES).</li> <li>• Formaliser les passerelles et continuités pédagogiques entre les ordres d'enseignement.</li> <li>• Renforcer le partenariat stratégique avec la HEP Vaud.</li> <li>• Définir un calendrier réaliste de déploiement RH.</li> <li>• Suivre et évaluer la mise en œuvre des stratégies RH.</li> <li>• Coordonner le travail et les réflexions avec les autres GTh en vue d'assurer une cohérence globale de MAT-EO.</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'analyse prospective RH (DGEP / DGEO / DGES).</li> <li>• Charte de gouvernance RH interdirectionnelle et calendrier de coordination.</li> <li>• Cadre cantonal de mobilité et de polyvalence enseignante et référentiel de compétences transversales partagées.</li> <li>• Convention HEP-DEF pour la réforme de la maturité et catalogue de formation initiale et continue adapté à la réforme.</li> <li>• Plan pluriannuel de transition RH (2027-2032).</li> <li>• Tableau de bord RH de la réforme.</li> <li>• Synthèse finale du travail.</li> </ul>

<b>GTh 17 Gouvernance, qualité, évaluation de l'enseignement - Démarrage en 2026</b>	
<b>Membres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Responsable</b></li> <li>• <b>Coordinateur coordinatrice</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Laurent de Schoulepnikoff, directeur, CDGV</b></li> <li>• <b>Christian Henchoz, chef de projet MAT-EO, DGEP</b></li> <li>• Anne Fournand, directrice, CDGV</li> <li>• Luca Pession, DGA, DGEP</li> <li>• Nicolas Pillin, Chef de l'UPA, DGEP</li> <li>• Anne de Muralt Vocat, adjointe OEG, DGEP</li> <li>• 1 doyen·ne</li> <li>• Enseignant·e·s</li> </ul>
<b>Mission</b>	<p>Conduire une réflexion approfondie sur l'organisation et le fonctionnement actuel des gymnases afin d'élaborer et mettre en œuvre un dispositif cantonal intégré de développement et d'assurance qualité permettant de garantir la pertinence, la cohérence et l'efficacité des pratiques administratives, pédagogiques et organisationnelles, tout en favorisant une culture d'amélioration continue partagée par l'ensemble des actrices et acteurs.</p>

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir un cadre cantonal de référence pour l'assurance qualité.</li> <li>• Développer des outils pour le pilotage de la qualité.</li> <li>• Proposer une gouvernance participative du dispositif qualité.</li> <li>• Proposer des méthodes d'évaluation de l'enseignement afin de renforcer la cohérence pédagogique, d'identifier les bonnes pratiques et de mettre en lumière les pistes d'évolution pour un enseignement toujours plus efficace et adapté aux besoins des élèves.</li> </ul> <p>Les objectifs stratégiques suivants seront portés par une structure de gestion de la qualité au-delà de l'existence du GTh 17 (à partir d'août 2028)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déployer progressivement le dispositif dans les établissements.</li> <li>• Instaurer un cycle d'amélioration continue.</li> <li>• Assurer la pérennité et l'évolution du dispositif.</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référentiel cantonal de qualité pour les gymnases.</li> <li>• Boîte à outils qualité (indicateurs, questionnaires, grilles d'autoévaluation).</li> <li>• Guide de gouvernance qualité pour les directions et les établissements (outils spécifiques).</li> <li>• Plan de déploiement progressif.</li> <li>• Synthèse finale du travail.</li> </ul>

<b>GTh 18 Bases légales</b>	
<b>Membres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Responsable</b></li> <li>• <b>Coordinateur coordinatrice</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Cécile-Maud Tirelli, Cheffe UAJ, DGEP</b></li> <li>• <b>Christian Henchoz, Chef de projet MAT-EO, DGEP</b></li> <li>• Anne Stettler, directrice, CDGV</li> <li>• Marc-André Jaquemet, directeur, CDGV</li> <li>• Mirta Olgiati Pelet, adjointe OEG, DGEP</li> <li>• Constance Weill, juriste UAJ</li> <li>• Thibault Devanthery, juriste UAJ</li> </ul>
<b>Mission</b>	Proposer les adaptations ou créations nécessaires du cadre légal et réglementaire du Canton et apporter une expertise juridique aux GTh et autres groupes de travail du projet MAT-EO.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les textes légaux et réglementaires impactés par la réforme.</li> <li>• Assurer un appui juridique continu aux groupes de travail (GTh).</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer une stratégie juridique d'adaptation progressive du cadre normatif.</li> <li>• Proposer les modifications concrètes des textes juridiques concernés.</li> <li>• Collaborer à l'organisation de concertations interinstitutionnelles et politiques autour des changements juridiques.</li> <li>• Définir un calendrier juridique et législatif aligné sur le calendrier de la réforme.</li> <li>• Coordonner le travail et les réflexions avec les autres GTh en vue d'assurer une cohérence globale de MAT-EO.</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tableau de veille et de correspondance juridique.</li> <li>• Dispositif d'expertise juridique transversale.</li> <li>• Feuille de route juridique de la réforme.</li> <li>• Avant-projets de textes modifiés ou nouveaux.</li> <li>• Dossier de concertation législative et réglementaire.</li> <li>• Calendrier législatif de mise en conformité.</li> <li>• Synthèse finale du travail.</li> </ul>

<b>GTh 19 Gymnase intercantonal de la Broye (GYB)</b>	
<b>Membres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Responsable</b></li> <li>• <b>Coordinateur coordinatrice</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nicolas Fragnière, directeur GYB (aussi coordinateur)</b></li> <li>• Luca Pession, DGA DGEP</li> <li>• Sylvain Chollet, chef de l'OEG, DGEP</li> <li>• Christian Henchoz, chef de projet MAT-EO DGEP</li> <li>• Pierre-Etienne Gschwind, chef de projet MAT-EO DGEO</li> </ul>
<b>Mission</b>	Identifier les enjeux qui découlent du décalage dans l'implémentation de la nouvelle maturité entre les Cantons de Vaud et Fribourg et proposer des scénarios de solutions transitoires.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les impacts concrets du décalage dans l'implémentation de la réforme de l'École de maturité.</li> <li>• Élaborer des scénarios transitoires de coordination et d'alignement progressif.</li> <li>• Assurer une coordination avec les partenaires institutionnels cantonaux et fédéraux.</li> <li>• Définir un calendrier.</li> <li>• Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre.</li> </ul>

<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Note d'analyse identifiant les impacts concrets du décalage dans l'implémentation de la réforme.</li> <li>• Catalogue de scénarios transitoires.</li> <li>• Feuille de route de concertation intercantonale.</li> <li>• Calendrier de mise en œuvre.</li> <li>• Rapports d'étapes sur la mise en œuvre de la transition et rapport final.</li> </ul>
------------------	---

<b>GTh 20 Gymnase pour Adultes (GypAd) – Démarrage en 2026</b>	
<b>Membres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Responsable</b></li> <li>• <b>Coordinateur coordinatrice</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adriano Aloise, directeur, CDGV</b></li> <li>• <b>Christian Henchoz, Chef de projet MAT-EO, DGEP</b></li> <li>• Sylvain Chollet, Chef de l'OEG, DGEP</li> <li>• 1 personne de l'OEG</li> <li>• 1 personne du GTh1</li> <li>• 1 personne du GTh 4</li> </ul>
<b>Mission</b>	Assurer l'adaptation progressive et cohérente du Gymnase pour Adultes (GypAd) aux nouvelles exigences du Plan d'études cadre des écoles de maturité et de l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORM), en garantissant sur une durée de 3 ans une organisation pédagogique adaptée au public adulte, une conformité réglementaire, ainsi qu'une mise en œuvre maîtrisée, progressive et pilotée.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aligner l'offre de formation du GypAd avec les exigences du PEC Écoles de maturité et de l'ORM.</li> <li>• Adapter l'organisation pédagogique aux spécificités des adultes en formation.</li> <li>• Mettre à jour le cadre réglementaire du GypAd.</li> <li>• Établir un calendrier de mise en œuvre réaliste.</li> <li>• Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation.</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aligner l'offre de formation du GypAd avec les exigences du PEC Écoles de maturité et de l'ORM.</li> <li>• Adapter l'organisation pédagogique aux spécificités des adultes en formation.</li> <li>• Mettre à jour le cadre réglementaire du GypAd.</li> <li>• Établir un calendrier de mise en œuvre réaliste.</li> <li>• Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation.</li> <li>• Synthèse finale du travail.</li> </ul>

### Références bibliographiques

Outre les différentes sources évoquées dans le présent mandat, le projet MAT-EO à la DGEP s'est construit sur la base d'un certain nombre de sources dont les principales sont présentées ici.

- CDIP (2023), *Évolution de la maturité gymnasiale : règlement de reconnaissance et convention administrative : adoption*. Berne : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, 22 juin 2023.
- CDIP (2025), *La mise en œuvre des nouvelles bases légales pour la maturité gymnasiale va bon train*. Berne : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, 5 mars 2025. (<https://www.edk.ch/fr/la-cdip/actualites/20250305>).
- CDIP & DEFR (2019), *Évolution de la maturité gymnasiale : un état des lieux. Rapport établi par le groupe de pilotage dans le cadre du mandat de la CDIP et du DEFR du 6 septembre 2018 pour un état des lieux sur les textes de référence*. Berne : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique & Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, 16 avril 2019.
- CDIP & DEFR, *Système éducatif suisse*. Berne : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique & Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation ([www.edk.ch/fr/systeme-educatif-ch](http://www.edk.ch/fr/systeme-educatif-ch)).
- CDIP, *Thèmes – Maturité gymnasiale*. Berne : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique ([www.edk.ch/fr/themes/maturite-gymnasiale](http://www.edk.ch/fr/themes/maturite-gymnasiale)).
- CIIP, *Instruction publique : formation romande*. Neuchâtel : Conférence de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (<https://www.ciip.ch/Intruction-publique/Formation-romande>).
- CSRE (2018 et 2023), *L'éducation en Suisse. Rapport national sur l'éducation*. Aarau : Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation, 2023, 2018 ([www.skbf-csre.ch](http://www.skbf-csre.ch)).
- DEF, *Site MAT-EO*. Lausanne : Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (<https://mat-eo.ch/>).
- EBERLE Franz (2022), *Die Wirksamkeit verschiedener Aufnahmeverfahren zur Selektion geeigneter Schülerinnen und Schüler für eine Mittelschulbildung (Gutachten im Auftrag des Amts für Höhere Bildung des Kantons Graubünden)*. Zürich : Universität Zürich, September 2022.
- EBERLE Franz (2025), *Réussite et abandon des études dans l'enseignement supérieur (Étude réalisée sur mandat de la commission suisse de maturité)*. Berne : Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, 2025.
- IDES (2024), *Transition vers les écoles de formation générale du Secondaire II (écoles de maturité gymnasiale, écoles de culture générale) : bases juridiques*. Berne :

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique – IDES, mai-juillet 2024.

- IRDP, *Informations – Indicateurs romands*. Neuchâtel : Institut romand de recherche et de documentation pédagogique (CIIP) ([www.irdp.ch/institut/informations-indicateurs-44.html](http://www.irdp.ch/institut/informations-indicateurs-44.html)).
- Médias suisses, *Bildung Schweiz, Freiburger Nachrichten, Le Temps, Neue Zürcher Zeitung, Tages Anzeiger, SRF News*. Auteurs et articles divers, de 2021 à 2025.
- OFS, *Statistiques nationales suisses – Domaine Éducation et Science*. Neuchâtel : Office fédéral des statistiques ([www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)).
- SEFRI, *Maturité gymnasiale*. Berne : Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation ([www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/formation/maturite/maturite-gymnasiale.html](http://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/formation/maturite/maturite-gymnasiale.html)).